

# Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance 2023-2024

---



## *Table des matières*

2	Message de la présidente-directrice générale
3	Message du Conseil d'administration
4	Faits saillants en matière d'ESG pour 2023-2024
5	Message de la vice-présidente, Responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance
6	Profil de la société
8	Stratégie
12	Objectifs de développement durable des Nations Unies
16	Gouvernance ESG
20	Notre parcours ESG
26	Protéger l'environnement
40	Promouvoir une industrie agroalimentaire canadienne résiliente
46	Améliorer l'inclusion financière et sociale
56	Renforcer nos principes d'entreprise responsable
67	Résultats financiers
68	À propos du présent rapport

# Message de la présidente-directrice générale

Le monde et les besoins de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne évoluent. L'industrie a une occasion unique de répondre globalement à certains des enjeux mondiaux les plus criants – notamment la faim, la santé, les changements climatiques et la croissance économique.

Le Canada et le monde ont besoin que notre industrie continue à fournir ce qu'elle a toujours fait : des aliments sains, fiables et nutritifs. Mais pour continuer à répondre à ces besoins, nous devons répondre aux attentes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de nos clients, intervenants et partenaires. En plus d'être la bonne chose à faire, des pratiques ESG solides soutiennent notre marque, instaurent la confiance et sont judicieuses sur le plan financier.

Cette année, FAC a adopté une nouvelle aspiration gagnante qui nous permet d'en faire davantage, de faire preuve d'audace, d'agir en tant que catalyseur de l'industrie et de renforcer la résilience pour faire du Canada un chef de file mondial en matière de sécurité alimentaire et de production alimentaire durable. Elle oriente notre stratégie d'entreprise afin que nous puissions avoir un impact encore plus important sur notre secteur et sur le Canada. Elle met également en évidence notre engagement en matière d'ESG – que nous sommes déterminés à faire avancer.

Les considérations ESG sont la pierre angulaire de notre stratégie. Nous savons que ces pratiques rendent notre industrie plus rentable, plus concurrentielle et plus résiliente. FAC a donc élaboré, cette année, le cadre de son nouveau programme ESG, qui sera axé sur la protection de l'environnement, la promotion d'une l'industrie agroalimentaire canadienne résiliente, l'amélioration de l'inclusion financière et sociale et le renforcement de nos principes d'entreprise responsable.

FAC aidera l'industrie à accroître sa production pour répondre aux besoins mondiaux de manière durable, ce qui signifie développer des outils financiers qui augmentent la productivité et récompenser les producteurs pour leurs pratiques durables. Les nombreux intervenants de l'industrie qui ont déjà recours à des pratiques durables ont besoin de plus de pratiques exemplaires. En 2023-2024, nous avons jeté les bases de nos nouveaux programmes d'investissement direct, qui agiront comme un catalyseur sur le marché et permettront des investissements dans des entreprises développant les technologies durables nécessaires à notre industrie. Nous avons ajouté trois nouveaux programmes d'incitatifs aux pratiques durables, à savoir les Producteurs laitiers du Canada



et Lactanet, Canards Illimités Canada et le Programme de gestion des nutriments de Fertilisants Canada – 4B (qui sera lancé à l'automne), ce qui porte le nombre total de partenariats à six.

En outre, FAC collabore avec des chefs de file de l'industrie afin d'instaurer des références crédibles et des cibles fondées sur la science pour les portefeuilles agricoles et agroalimentaires. Il s'agit notamment de comprendre l'empreinte carbone de notre portefeuille de prêts tout en améliorant nos propres activités.

Nous éliminerons les obstacles qui empêchent les populations autochtones et d'autres groupes sous-représentés de participer pleinement à l'industrie. Les peuples autochtones apportent des connaissances générationnelles en matière de gestion des terres et de pratiques respectueuses de l'environnement dont nous pourrions grandement profiter, et leur participation est essentielle à la réussite de notre industrie. FAC fournit des conseils et des consultations en matière de planification d'entreprise afin d'aider les nations autochtones à surmonter les obstacles au financement et à se lancer avec succès dans le secteur agricole. FAC s'est également engagée, à titre de partenaire fondateur, à faire un don d'un million de dollars par an, pendant cinq ans, pour faciliter la mise sur pied du Cercle national pour l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones, une organisation à but non lucratif dirigée par des Autochtones qui contribuera à combler des lacunes au chapitre de la participation des Autochtones à cette industrie.

J'ai confiance en la capacité de l'industrie agricole et agroalimentaire à favoriser une croissance durable de la productivité, tout en s'efforçant d'éliminer les obstacles pour les groupes sous-représentés et les populations autochtones. Nous sommes déterminés à aider nos clients à répondre à ces attentes et à améliorer leur productivité. FAC soutient cette industrie depuis 60 ans, et notre programme ESG continue de progresser afin que nous disposions d'une base solide pour soutenir l'industrie pendant les 60 prochaines années et au-delà.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Hendricks', written in a cursive style.

Justine Hendricks  
Présidente-directrice générale

## Message du Conseil d'administration

Le mandat confié à FAC par le gouvernement fédéral permet à l'organisation de soutenir le secteur canadien de l'agriculture et l'agroalimentaire de manière à permettre à l'industrie d'être un chef de file mondial en matière de production alimentaire durable. Nous ne sommes pas seulement déterminés à remplir ce mandat. Nous considérons qu'il s'agit d'un avantage stratégique et d'une force directrice qui sous-tend notre engagement en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

Les considérations ESG sont profondément intégrées à l'orientation stratégique actualisée de FAC en tant que capacité fondamentale. Cela signifie que nous nous engageons, sur une base continue, à affiner et à accroître les forces et les compétences en matière d'ESG à tous les niveaux de l'organisation, y compris au sein du Conseil d'administration. À ce titre, au cours de l'exercice 2023-2024, le Conseil a amélioré ses pratiques ESG, notamment en proposant une formation formelle approfondie à certains de ses membres ainsi que des séances de sensibilisation à l'ensemble du Conseil tout au long de l'année.

L'engagement de FAC envers les considérations ESG remonte à loin. En effet, son programme En campagne contre la faim a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire en 2023-2024. Le programme mobilise les membres de la communauté agricole et agroalimentaire afin de fournir des repas aux Canadiennes et Canadiens dans le besoin au moyen de dons en argent ou en aliments. Dans un esprit d'amélioration continue, le programme continue d'évoluer. Les partenaires du programme représentent maintenant l'ensemble de la chaîne



de valeur et ont contribué à fournir plus de 143 millions de repas aux organismes d'aide alimentaire du Canada en 2023, soit plus du double de l'objectif initial.

Tout en réfléchissant aux réalisations et aux améliorations de FAC en matière d'ESG, nous nous concentrons également sur l'avenir. Nous restons résolument déterminés à respecter nos engagements actuels tout en jetant les bases d'un impact audacieux et positif. En tirant parti des tendances ESG tout en tenant compte des risques encourus, FAC transformera les défis en occasions dans l'intérêt primordial de l'industrie, des clients et de l'organisation.

Nous vous invitons à prendre connaissance des renseignements détaillés du Rapport ESG de FAC, qui décrit nos réalisations, nos défis et nos engagements. Nous sommes fiers de ces réalisations et nous nous réjouissons des innovations et des progrès à venir.





Cordialement,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Jane Halford', written in a cursive style.

Jane Halford  
Présidente du Conseil d'administration



## Faits saillants en matière d'ESG pour 2023-2024

 <p><b>Protéger l'environnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons versé 506 paiements d'un montant total de près de 825 000 dollars à des clients pour récompenser leurs pratiques favorables à la durabilité et à la biodiversité.</li> <li>• Nous avons mis en œuvre cinq nouveaux programmes de soutien à la clientèle (sept programmes au total) qui ont aidé un total de 431 clients et qui ont permis l'octroi de 11,4 millions de dollars en nouvelles lignes de crédit ainsi des reports de paiements sur des prêts d'une valeur de 572 millions de dollars.</li> <li>• Nous avons réduit les émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités internes de 307 tonnes, ce qui correspond à notre objectif de réduction de 40 % d'ici 2025.</li> </ul>
 <p><b>Promouvoir une industrie agroalimentaire canadienne résiliente</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration avec les communautés et les partenaires afin de recueillir 143 millions de repas dans le cadre du programme En campagne contre la faim.</li> <li>• Investissement de 794 000 dollars dans des ressources de santé mentale pour les clients, y compris le premier programme national de mieux-être des agriculteurs.</li> <li>• Investissement de 2,2 millions de dollars dans des technologies agricoles intelligentes pour promouvoir l'innovation.</li> </ul>
 <p><b>Améliorer l'inclusion financière et sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,16 % des clients se sont autodéclarés Autochtones.</li> <li>• Octroi d'une somme totale de 4,84 milliards de dollars à de jeunes agriculteurs et entrepreneurs de moins de 40 ans, à des communautés et peuples autochtones et à des femmes.</li> <li>• Nous avons achevé la phase 3 du niveau Engagé de la certification Relations progressistes avec les Autochtones (RPA).</li> <li>• Partenaire fondateur du Cercle national pour l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones.</li> <li>• Réalisation de 813 consultations dans le cadre du programme de services consultatifs en matière de transfert d'exploitation agricole de FAC et de 87 mandats consultatifs avec IC Canada pour soutenir les entrepreneurs du secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire.</li> </ul>
 <p><b>Renforcer nos principes d'entreprise responsable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons élargi notre réseau de groupes de ressources pour les employés à six groupes avec plus de 140 employés.</li> <li>• 99 % des employés ont confirmé, en 2024, leur engagement à respecter le <i>Code de déontologie</i> de FAC, en plus d'avoir suivi la formation d'appoint connexe.</li> <li>• 99 % des employés permanents actifs de FAC ont suivi neuf modules d'apprentissage sur la gestion de l'information et la protection des renseignements personnels.</li> </ul>

## Message de la vice-présidente, Responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance



L'engagement ESG est un parcours et, depuis de nombreuses années, FAC fait des avancées importantes à ce chapitre. Cette année a marqué un tournant dans l'histoire de FAC. En effet, le lancement d'une nouvelle stratégie d'entreprise fait des enjeux ESG sa pierre angulaire, donnant à tous les employés les moyens d'appliquer nos principes ESG afin de faire passer notre programme ESG à un niveau supérieur. Ce programme vise à fournir à nos clients et à nos communautés le soutien nécessaire pour maintenir et renforcer le rôle du Canada en tant que chef de file de la production alimentaire durable et important exportateur, afin d'assurer la sécurité alimentaire mondiale.

Nous avons réévalué notre programme ESG afin de donner la priorité à des enjeux importants pour nos principaux intervenants, conformément à notre mandat. Lors de l'élaboration du cadre stratégique qui soutient notre programme ESG, nous avons relevé des enjeux importants relevant de quatre piliers : la protection de l'environnement, la promotion d'une industrie agroalimentaire canadienne résiliente, l'amélioration de l'inclusion financière et sociale et la résilience à long terme de l'organisation grâce à des principes d'entreprise responsable. Nous adopterons donc une approche plus significative et plus ciblée en vue d'accroître la résilience de l'industrie et de stimuler l'innovation et la croissance.

Les producteurs sont les gardiens de la terre dont l'expertise générationnelle, les pratiques et la passion sont enracinées dans la force constante du système de production. Confrontés à la volatilité croissante des conditions climatiques et aux nouvelles exigences réglementaires, nos clients savent qu'ils doivent donner la priorité à la durabilité afin de rendre leurs exploitations résilientes et de tirer parti des occasions de croissance associées à l'évolution des demandes du marché. FAC reconnaît que ses clients et l'industrie ont besoin d'être soutenus tout au long de ce parcours et qu'ils auront besoin d'accéder à des données fiables, à des connaissances propres à l'industrie et à un financement adapté à leurs besoins. Pour faire face à des perturbations et à des insécurités à l'échelle mondiale sur les plans climatique, sanitaire et alimentaire, nous sommes déterminés à offrir à l'industrie des produits financiers ainsi que des services consultatifs axés sur la durabilité, afin qu'elle puisse continuer à jouer un rôle essentiel, soit celui de nourrir une population mondiale en pleine croissance.

Il n'y a pas de meilleur moment que maintenant pour saisir l'occasion unique qui se présente à nous. Tous les acteurs de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire doivent unir leurs efforts. L'unité renforcera l'innovation et accélérera la production alimentaire durable dont on a besoin pour répondre à la forte demande d'aliments sains et abordables. En tant que société d'État qui se consacre entièrement au secteur canadien de l'agriculture et l'agroalimentaire, FAC est particulièrement bien placée pour rassembler l'industrie et l'aider à réussir. Nous sommes un **partenaire**, un **catalyseur** et un **champion** pour notre industrie.

Vous pouvez compter sur notre engagement :

- à établir des partenariats avec des groupes et associations sectoriels, des institutions financières, des centres de recherche, des universités, des accélérateurs d'entreprises, des communautés et des programmes gouvernementaux, afin de fournir des solutions innovantes pour une croissance durable de la productivité;
- à être un catalyseur de changement en investissant dans l'innovation et en fournissant des services consultatifs pour guider nos clients dans l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques et dans la recherche de gains d'efficacité opérationnelle qui les aideront à s'adapter et à prospérer dans une économie à faibles émissions de carbone;
- à promouvoir les pratiques durables actuelles de nos clients et à mettre en commun la façon marquante dont ouvre l'industrie la voie en matière de durabilité;
- à continuer à améliorer l'image de marque du secteur à l'étranger et à inspirer une plus grande confiance du public.

Le monde entier se tournera vers le Canada pour les aliments nutritifs et durables que nous produisons.

**C'est un cheminement que tous les acteurs de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire doivent entreprendre ensemble.**

Marie-Claude Bourgie

Vice-présidente, ESG

# *PROFIL DE LA SOCIÉTÉ*

---



**CANADIAN FOOD**  
*OUR FOUNDATION, OUR FUTURE*

**LES ALIMENTS CANADIENS**  
*NOTRE HÉRITAGE, NOTRE AVENIR*





**Financement agricole Canada (FAC)**  
**est une société d'État fédérale**  
**à vocation commerciale** qui rend  
compte aux Canadiennes et aux  
Canadiens et au Parlement par  
l'entremise du ministre de l'Agriculture  
et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC).

---

En tant que plus important prêteur à l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada, FAC offre du financement, des connaissances et des logiciels à des producteurs primaires, des agroentrepreneurs et des exploitants d'entreprises agroalimentaires qui fournissent des intrants ou ajoutent de la valeur à l'industrie. Nous sommes au service de 103 032 clients, et la production primaire est notre principal secteur d'activité, représentant 83,3 % de notre portefeuille de prêts. Forte d'un portefeuille de première qualité de 51 milliards de dollars et d'une 31<sup>e</sup> année consécutive de croissance, FAC est un partenaire solide, stable et déterminé à servir le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, peu importe les cycles économiques.

Les origines de FAC remontent à 1929, année où la Commission du prêt agricole canadien (CPAC) est mise sur pied. En 1959, la *Loi sur le crédit agricole* est adoptée, et la Société du crédit agricole voit le jour à titre de mandataire de l'État pour prendre la relève de la CPAC. Au fil des ans, la *Loi* a été modifiée de manière à élargir notre offre de services financiers et de services de gestion d'entreprise. Nous formons une équipe de plus de 2 500 employés qui travaillent dans un environnement hybride. Nous occupons 104 bureaux situés principalement dans les régions rurales du Canada. Notre siège social se trouve à Regina, en Saskatchewan.

# *STRATÉGIE*





**Le Canada est un chef de file mondial dans la culture, la transformation et l'exportation de produits alimentaires sains et fiables.**

Les producteurs canadiens sont des gardiens de la terre et ont une longue tradition d'adoption de nouvelles technologies et pratiques de production qui permettent de nourrir le monde et de protéger l'environnement. Cependant, les changements climatiques ont une incidence sur la situation du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. La demande augmente également en vue de nourrir une population mondiale qui devrait compter près de 10 milliards de personnes d'ici à 2050.<sup>(1)</sup>

---

<sup>(1)</sup> Nations Unies – *Croissance démographique*

FAC demeure une présence stable pour l'industrie agricole et agroalimentaire en veillant à répondre aux besoins de financement des clients dans les bonnes périodes comme dans les moments difficiles. Alors que l'industrie est confrontée au défi de nourrir une population mondiale croissante et d'accélérer l'adoption de pratiques de production alimentaire durables, FAC est prête à aider ses clients à relever les défis et à saisir une occasion unique dans le secteur canadien de la production alimentaire.

En tant que plus important prêteur à l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada, FAC joue un rôle clé dans la promotion de la durabilité au sein de l'industrie en fournissant des données, des connaissances et un soutien financier. Nos priorités s'inscrivent dans le mandat du gouvernement fédéral visant à soutenir l'industrie agricole et agroalimentaire de sorte que cette dernière, qui est déjà dynamique, devienne un chef de file mondial de l'agriculture durable. Les priorités du gouvernement pour l'industrie consistent à promouvoir l'innovation et les possibilités offertes aux groupes sous-représentés au sein de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne, à fournir des produits qui facilitent les transferts intergénérationnels et qui aident les jeunes et les nouveaux

agriculteurs à se joindre à l'industrie, et à faire avancer les objectifs relatifs au climat et à la durabilité, avec l'industrie agricole et agroalimentaire comme partenaire de première ligne.

Guidée par son mandat et sa passion pour l'agriculture, FAC s'efforce d'en faire plus pour l'industrie. Pour mieux cibler ses efforts, FAC s'est dotée en 2023 d'une aspiration gagnante :

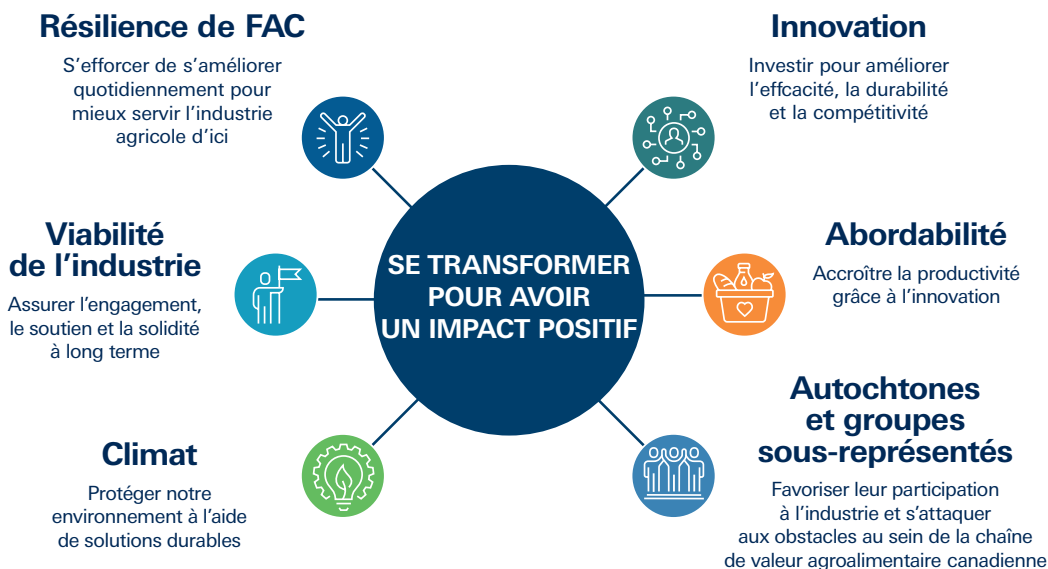
Être audacieux et faire du Canada un chef de file mondial de la sécurité alimentaire et de la production alimentaire durable en stimulant l'innovation, en étant un moteur de création de valeur dans l'écosystème et en renforçant l'image de marque du Canada à l'étranger.



Pour en apprendre davantage au sujet de notre mandat, de notre stratégie d'entreprise, de notre mission, de notre vision et de nos valeurs, consultez notre [Rapport annuel](#).

Cette aspiration fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise à long terme renouvelée qui prendra effet au cours de l'exercice 2024-2025. Les considérations ESG sont la pierre angulaire de cette nouvelle stratégie qui vise à garantir que nos décisions et nos mesures ont l'impact souhaité sur la

sécurité alimentaire et la production alimentaire durable. La nouvelle stratégie établit six secteurs d'intervention clés qui permettront un changement transformationnel au sein de FAC, afin que nous puissions réaliser notre aspiration :



**Innovation — Investir pour améliorer l'efficacité, la durabilité et la compétitivité**

Encourager l'innovation, notamment l'adoption de nouvelles technologies et méthodes, tout au long de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire afin d'obtenir des taux de croissance de la productivité plus élevés, ce qui permettra d'améliorer la position concurrentielle mondiale des exploitations agricoles, des transformateurs alimentaires et des agroentreprises, de stimuler les exportations et d'élargir l'empreinte économique de l'industrie. Une productivité accrue permet au Canada de contribuer de manière importante à la réalisation de l'objectif de développement durable des Nations Unies, à savoir l'élimination de la faim dans le monde (Faim « zéro »).



**Abordabilité — Accroître la productivité grâce à l'innovation**

Contribuer à la sécurité alimentaire au Canada et à l'échelle mondiale en mettant d'abord l'accent sur l'augmentation de la productivité grâce à l'innovation. La baisse des coûts de production rend les aliments plus abordables pour tous les Canadiens.



**Autochtones et groupes sous-représentés — Créer un espace et atténuer les obstacles au sein de la chaîne de valeur agroalimentaire canadienne**

Renforcer les relations avec les populations autochtones dans une optique de réconciliation. Créer un espace pour faire progresser l'économie autochtone émergente et accroître la participation à l'industrie en aidant les agriculteurs autochtones à établir des entreprises et à les faire croître au sein de la chaîne de valeur agroalimentaire canadienne. Aider l'industrie et nos clients à prospérer en s'attaquant aux obstacles qui entraînent l'exclusion des groupes sous-représentés, en mettant d'abord l'accent sur les peuples autochtones, les femmes entrepreneures, les jeunes agriculteurs et les nouveaux venus dans l'industrie.



**Climat — Protéger notre environnement à l'aide de solutions durables**

Chercher des occasions de protéger la nature et la biodiversité afin que les producteurs et les exploitants puissent atténuer les risques et s'adapter aux répercussions des changements climatiques. Aider l'industrie à mettre au point et à adopter des solutions et des pratiques de production durables visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à protéger l'environnement. Des investissements ciblés sont nécessaires pour obtenir un impact rapide, en particulier pour accélérer l'innovation et favoriser l'adoption de technologies.



**Viabilité de l'industrie — Assurer l'engagement, le soutien et la solidarité à long terme**

Promouvoir notre secteur en sensibilisant davantage le public, en soutenant la santé mentale et en proposant des produits et des programmes susceptibles de favoriser la diversité et de renforcer la main-d'œuvre agricole et agroalimentaire de demain.



**Résilience de FAC — Nous efforcer de nous améliorer quotidiennement pour mieux servir l'industrie agricole canadienne**

Promouvoir une organisation solide et résiliente à long terme afin de maximiser l'impact sur les clients et l'industrie. En investissant dans ses propres fondements d'entreprise, FAC pourra continuer d'offrir des services et des produits exceptionnels aux producteurs agricoles et agroalimentaires canadiens. Nous donnerons aussi plus de moyens à nos employés afin qu'ils soient productifs et mobilisés dans la réalisation de notre mandat, aujourd'hui et à l'avenir.

*OBJECTIFS DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DES  
NATIONS UNIES*

---







**Nos engagements sur le plan ESG s'inscrivent dans les efforts déployés pour relever les défis mondiaux en matière de durabilité cernés dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.**

Même si bon nombre d'entre eux sont en lien direct avec nos domaines d'intervention, nous nous concentrons sur ceux où nous pouvons avoir le plus d'impact. Nous nous efforçons d'avoir un impact sur l'ODD 2, l'ODD 10, l'ODD 12 et l'ODD 13. Nous voulons promouvoir une industrie agricole et agroalimentaire ainsi qu'un effectif interne plus inclusifs, qui représentent la communauté dans son ensemble. Nous voulons nous assurer que nos activités internes sont durables du point de vue de l'environnement et aider le Canada à s'imposer comme chef de file mondial de la production agricole et agroalimentaire durable.



**Repérez les icônes des ODD pour en apprendre davantage sur la façon dont nous contribuons actuellement à l'atteinte de ces objectifs et dont nous comptons les appuyer à l'avenir.**



ODD	Enjeu	Cible	Contribution de FAC
 <p><b>2</b> FAIM ZÉRO</p>	<p>Alors que la population mondiale ne cesse d'augmenter, l'un de nos plus grands défis sera d'assurer la sécurité alimentaire de tous. Au Canada, l'insécurité alimentaire touche tous les groupes démographiques, partout au pays, et des mesures doivent être prises pour relever les défis particuliers que rencontrent les populations plus vulnérables.</p>	<p>D'ici 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2.1 — Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les personnes qui vivent dans la pauvreté et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation salubre, nutritive et suffisante.</li> <li>• 2.3 — Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les Autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, notamment en assurant l'égalité d'accès aux terres, à d'autres ressources et intrants productifs, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles.</li> <li>• 2.4 — Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, qui contribuent à la préservation des écosystèmes, qui renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes, et qui améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir En campagne contre la faim, qui vient en aide aux banques alimentaires aux échelons national, provincial et local</li> <li>• Financer des programmes d'aide alimentaire en milieu scolaire</li> <li>• Soutenir des organismes de récupération alimentaire</li> <li>• Fournir du soutien afin de promouvoir l'inclusion dans l'industrie</li> <li>• Offrir du financement, des outils et des connaissances pour soutenir l'adoption de nouvelles technologies ou de pratiques améliorées qui améliorent la productivité agricole</li> </ul>
 <p><b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>La pandémie a accentué les inégalités partout dans le monde et à l'échelle nationale. Afin de réduire les inégalités au Canada, il est important de continuer à réaliser des progrès dans le cheminement vers la vérité et la réconciliation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10.2 — D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur incapacité, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.</li> <li>• 10.3 — Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, les politiques et les pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, de politiques et de mesures adéquates en la matière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir la définition de FAC de l'agriculture, de manière à y inclure des méthodes autochtones de récolte et de cueillette</li> <li>• Nous engager à l'égard de l'approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones</li> <li>• Nous efforcer d'obtenir la certification du programme de Relations progressistes avec les Autochtones (RPA)</li> <li>• Soutenir les programmes destinés aux jeunes et les programmes d'enseignement postsecondaire</li> <li>• Fixer des cibles internes en matière de diversité, équité et inclusion (DEI)</li> <li>• Lancer le Cercle national pour l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones</li> </ul>



ODD	Enjeu	Cible	Contribution de FAC
<p><b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> 	<p>Le Canada demeure l'un des rares pays capables d'aider à répondre à la demande projetée en matière de production agricole. Pour promouvoir une consommation et une production responsables, la croissance économique doit être en phase avec les ressources et l'efficacité du système alimentaire.</p>	<p>D'ici 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12.2 — Parvenir à une gestion durable et à une utilisation efficace des ressources naturelles.</li> <li>• 12.3 — Réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant dans le secteur de la vente au détail et de la consommation et réduire les pertes alimentaires tout au long de la chaîne de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.</li> <li>• 12.5 — Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</li> <li>• 12.8 — Faire en sorte que la population mondiale ait les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une offre accrue dans le cadre du Programme d'incitatifs aux pratiques durables</li> <li>• Mener auprès des clients un projet pilote de services consultatifs portant sur les facteurs ESG</li> <li>• Établir les attentes à l'égard des clients grâce à notre déclaration d'intégrité et à nos évaluations environnementales</li> <li>• Améliorer AgExpert pour en faire un outil d'aide aux producteurs dans leurs démarches de développement durable</li> <li>• Rechercher des possibilités d'investissement de capital-risque axées sur l'innovation</li> <li>• Financer des projets d'amélioration communautaire fondés sur le développement durable</li> <li>• Rechercher des possibilités de réduction du gaspillage alimentaire avec les clients et les partenaires de l'industrie</li> </ul>
<p><b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> 	<p>Les changements climatiques représentent un défi planétaire qui perturbe les économies et la vie des habitants de la Terre. Le rythme des changements s'accélère, et la nécessité de limiter la hausse des températures mondiales est de plus en plus urgente.</p>	<p>D'ici 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 13.1 — Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.</li> <li>• 13.2 — Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir aux clients un soutien qui tient compte de leurs besoins en ce qui a trait aux conditions météorologiques défavorables ou aux maladies liées à l'agriculture et à l'alimentation</li> <li>• Publier des rapports publics sur l'information relative aux changements climatiques et mesurer les émissions financées</li> <li>• Fournir des produits, des programmes et des connaissances qui favorisent le développement durable</li> <li>• Collaborer avec l'industrie agricole, le gouvernement, le milieu universitaire et les institutions financières afin de développer des solutions axées sur la durabilité</li> <li>• Travailler à la définition d'objectifs fondés sur la science pour notre empreinte carbone opérationnelle et les émissions financées</li> </ul>

# *GOUVERNANCE ESG*

---





**Une gouvernance solide  
est essentielle pour atteindre  
nos objectifs stratégiques.**

FAC a mis en place des fonctions, des politiques et des procédures bien établis pour garantir une gouvernance et une responsabilité ESG efficaces à tous les niveaux, y compris au sein du Conseil d'administration et de ses comités ainsi que des équipes de la direction et des Opérations. Le Conseil d'administration et l'équipe de direction reconnaissent l'importance d'intégrer les pratiques ESG dans notre nouvelle stratégie.

---

## Responsabilités et comités du Conseil d'administration

FAC est régie par un Conseil d'administration dont les membres cumulent diverses compétences et expériences dans l'ensemble des secteurs agricole, agroalimentaire et financier et reflètent la diversité. Avec 72 % de femmes, nous avons dépassé notre objectif d'avoir au moins 50 % de femmes au sein de notre Conseil d'administration.

L'année dernière, avec l'évolution de notre stratégie d'entreprise, la surveillance en matière d'ESG est passée du Comité de gouvernance d'entreprise du Conseil d'administration à l'ensemble du Conseil d'administration, et des efforts ont été déployés pour mieux intégrer les responsabilités en matière d'ESG au sein du Conseil d'administration et de ses comités. Le Conseil d'administration supervise l'orientation, le programme (y compris les évaluations de l'importance relative) ainsi que les politiques de gestion des risques en ce qui concerne les facteurs ESG, et approuve les rapports connexes. Les considérations ESG et le climat sont des points permanents à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration, qui se tiennent cinq fois par année.

Le Comité de gouvernance d'entreprise veille à ce que les responsabilités liées aux questions ESG soient réparties de manière appropriée entre les comités du Conseil d'administration. Il examine chaque année la structure et la composition des comités afin de s'assurer qu'ils sont en mesure de surveiller efficacement les questions ESG.

Des responsabilités supplémentaires concernant les rapports sur l'information relative aux changements climatiques seront confiées au Comité d'audit à partir de 2024-2025. Le Comité des ressources humaines s'est également vu confier une responsabilité supplémentaire en matière de surveillance afin de lier le rendement de FAC sur le plan ESG à celui des membres de l'Équipe de gestion d'entreprise. Les risques ESG sont en cours d'intégration dans le cadre de gestion du risque d'entreprise de FAC, qui est géré par le Comité de gestion du risque.

Le Conseil d'administration de FAC fait preuve de leadership et a fait des considérations ESG un domaine d'intérêt prioritaire dans le cadre du perfectionnement des compétences des membres du Conseil. Les administrateurs continuent à approfondir leurs connaissances sur le plan du climat, des questions ESG ainsi que de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DÉI) en participant à des séminaires interactifs, à des ateliers et à des discussions animés par notre équipe interne et par des conférenciers externes. Deux autres membres du Conseil d'administration ont obtenu, en 2023-2024, une certification ESG auprès de *Competent Boards*.

## Surveillance et responsabilités des cadres supérieurs en matière d'ESG

L'Équipe de gestion d'entreprise de FAC est responsable de toutes les stratégies et a supervisé l'intégration du programme ESG dans la nouvelle stratégie d'entreprise.

Le chef des finances préside le Comité directeur de la responsabilité ESG, qui comprend les membres de l'Équipe de gestion d'entreprise ainsi que certains membres de l'Équipe des cadres supérieurs chargés de faire progresser les initiatives dans leurs divisions respectives, de travailler en collaboration et de promouvoir les initiatives approuvées. Le comité s'est réuni neuf fois pour recevoir des mises à jour sur les questions ESG et les tendances climatiques ainsi que pour fournir des orientations à l'égard du programme ESG. Ils ont également assisté, en 2023-2024, à une session de formation portant sur les enjeux ESG.

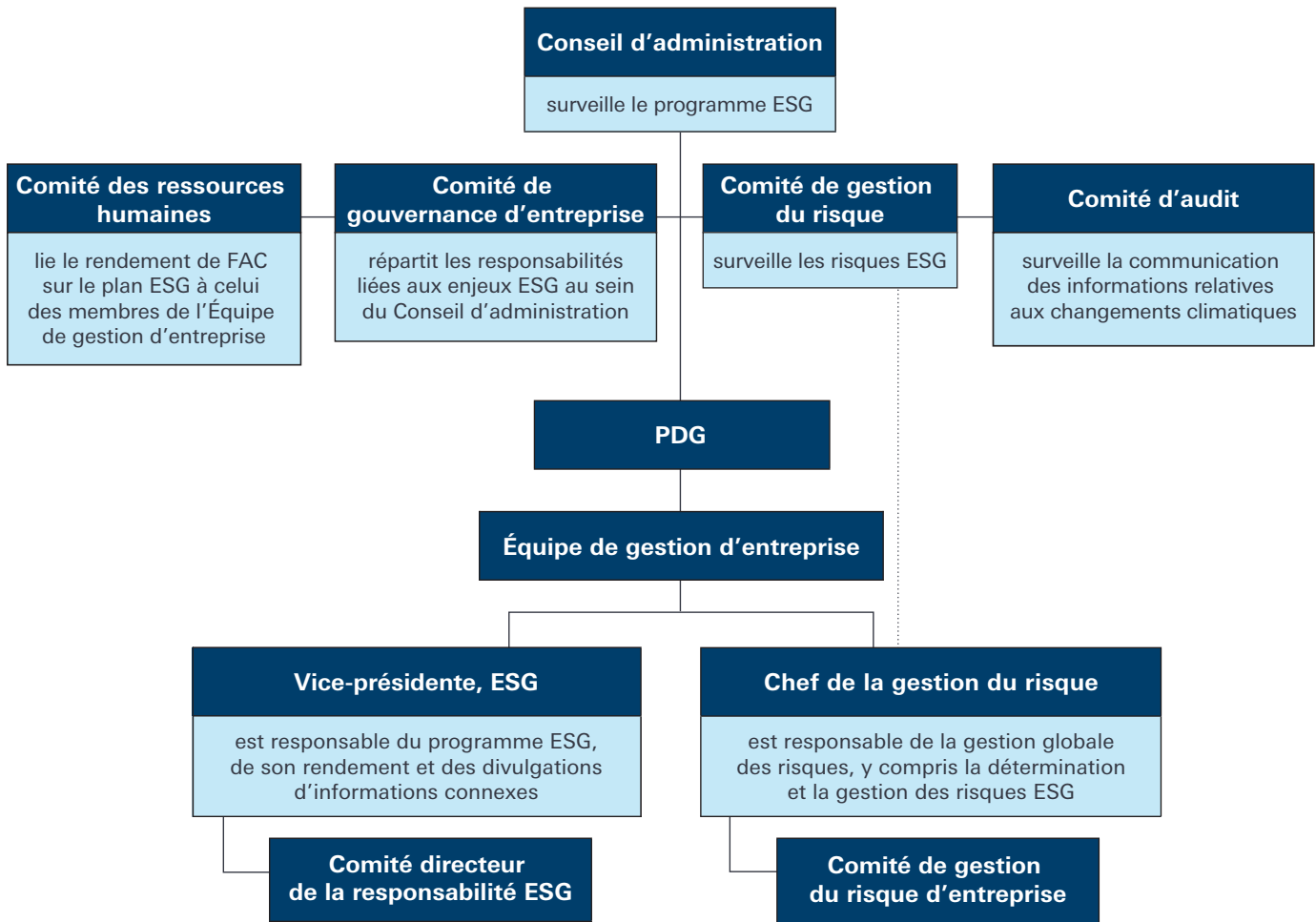
Le Comité de gestion du risque d'entreprise veille également à ce que nous restions dans les limites de notre propension au risque grâce à des politiques, des cadres et des processus de gestion du risque solides, et il promeut et renforce une culture intégrée de la gestion du risque. Nous incluons les considérations climatiques dans les pratiques de gestion du risque de FAC en les intégrant dans notre registre des risques et en effectuant des tests de tension. L'année dernière, nous avons défini notre tolérance à l'égard des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance par le biais de l'énoncé relatif à la propension au risque propension suivant : « Nous réduisons notre impact sur l'environnement. Nous encourageons nos clients à faire de même en assumant un risque au moyen des produits, des programmes et des capitaux mis à leur disposition. »

La vice-présidente, ESG, est responsable de la gestion du programme ESG, y compris des initiatives et des mesures liées au climat ainsi que des rapports sur l'information relative aux changements climatiques. Ce poste spécialisé a été créé en 2024 pour aider à intégrer les facteurs ESG et les considérations climatiques aux activités, aux politiques et aux processus décisionnels de FAC. En tant que membre de l'Équipe de gestion d'entreprise, la vice-présidente, ESG, veille à ce que la perspective ESG soit prise en compte dans le processus décisionnel stratégique. Ce poste nous aide aussi à simplifier les efforts déployés à l'égard des considérations ESG, à renforcer la responsabilité et à progresser dans la gestion des risques et des possibilités liés au climat.



**Pour en apprendre davantage au sujet de la gouvernance d'entreprise et de la direction, consultez le [fac.ca/Apropos](https://fac.ca/Apropos).**

## Responsabilités et surveillance à l'égard des enjeux ESG



# *NOTRE PARCOURS ESG*

---





**Soutenir le Canada pour qu'il soit un chef de file mondial de la sécurité alimentaire et de la production alimentaire durable est au cœur des activités de FAC.**

Notre cadre ESG est à la base de notre processus décisionnel afin que nous puissions soutenir nos clients dans leur démarche de développement durable. Ensemble, nous bâtissons une industrie agroalimentaire canadienne résiliente et innovante, capable de nourrir le monde pour les générations à venir.

---



## En quoi consistent les facteurs ESG?

Les facteurs ESG regroupent un ensemble de pratiques que les entreprises utilisent pour évaluer les impacts qu'elles ont au-delà de leurs résultats financiers, tels que les impacts qu'elles ont sur l'environnement et la société, la durabilité et les pratiques éthiques, leur conformité aux lois et réglementations et leur capacité à répondre aux besoins des entrepreneurs. Les indicateurs ESG permettent aux entreprises de déterminer et de surveiller les risques et les occasions non financiers importants dans le cadre de leurs activités opérationnelles, afin de garantir leur résilience et d'accroître leur capacité à faire face à l'évolution des conditions du marché.

### Environnement

Les considérations environnementales comprennent la consommation d'énergie de FAC, l'élimination des déchets, les besoins en ressources, les incidences potentielles sur les êtres vivants, la promotion de pratiques durables et la réduction des émissions financées dans le secteur agricole.



### Société

Les considérations sociétales concernent les relations que nous établissons avec nos employés et les personnes et institutions avec lesquelles ils s'engagent dans le cadre de leurs activités au sein de leurs communautés.



### Gouvernance

Les considérations relatives à la gouvernance comprennent les pratiques, les contrôles et les procédures permettant de gouverner, de prendre des décisions, de se conformer à la loi et de répondre aux besoins des intervenants externes et internes.



## Appel à l'action de FAC

Dans sa lettre de mandat pour 2022, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a demandé à FAC d'agir dans les domaines du climat, de la sécurité alimentaire, de la santé mentale, de la réconciliation avec les Autochtones et de l'inclusion financière, parmi les nombreuses autres possibilités qui s'offrent à nous pour soutenir les efforts

du Canada. Cette lettre constitue un document d'orientation supplémentaire de la part du gouvernement du Canada pour s'assurer que FAC s'aligne sur les priorités du gouvernement du Canada. Aujourd'hui, nous élargissons nos capacités grâce à un programme ESG qui intègre les responsabilités liées à nos activités et pratiques commerciales à la façon dont nous servons nos clients et les communautés rurales.

Notre programme ESG repose sur de nombreuses consultations auprès de l'industrie et des intervenants, sur les pratiques exemplaires de l'industrie et sur les priorités de notre mandat visant à renforcer la position du Canada en tant que chef de file mondial dans le domaine de l'agriculture durable. En tant que société d'État fédérale, FAC s'aligne sur les priorités du gouvernement du Canada, dont l'atteinte de son objectif de carboneutralité d'ici 2050, et intègre des pratiques exemplaires issues de normes, de réglementations et de cadres internationaux, ainsi que les objectifs de développement durable des Nations Unies.

## Importance relative

FAC effectue des évaluations de l'importance relative tous les deux ans afin de cerner et de prioriser les enjeux ESG qui sont importants pour nous, en tenant compte de notre position unique en tant que société d'État se consacrant entièrement au secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ce processus nous aide à comprendre les enjeux ESG et à nous concentrer sur les domaines environnementaux et sociétaux qui sont pertinents dans le cadre de nos activités.

En 2022, nous avons réalisé une évaluation de l'importance relative qui a permis de cerner et de prioriser les enjeux en fonction des impacts financiers potentiels et des risques inhérents compte tenu des facteurs environnementaux et sociétaux à court, moyen et long terme. Pour plus d'information sur notre processus d'évaluation de l'importance relative, consultez le [Rapport ESG 2022-2023](#).

Cette année, nous avons actualisé notre évaluation de l'importance relative pour tenir compte de notre nouvelle aspiration gagnante. Ce travail a abouti à un nouveau cadre ESG inspirant, conçu pour nous aider à réaliser les impacts définis dans notre nouvelle stratégie d'entreprise. Le cadre ESG comprend dix enjeux importants, dont trois enjeux désignés auparavant, en 2022-2023, comme émergents : la nature et la biodiversité, l'impact social, et les talents et le rendement.





Ce nouveau cadre ESG remplace les engagements relatifs à « Ce qui nous définit » de FAC. Il donne la priorité à nos enjeux importants dans le cadre de quatre piliers qui renforceront notre impact sur l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne :



### Protéger l'environnement

Nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités internes. Nous travaillerons également avec nos clients pour les aider à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter. Ensemble, FAC et ses clients peuvent saisir les occasions liées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et protéger la nature et la biodiversité.



### Améliorer l'inclusion financière et sociale

Nous aiderons le secteur et ses clients à prospérer en répondant aux besoins des groupes sous-représentés tels que les peuples autochtones, les femmes entrepreneurs, les jeunes agriculteurs et les nouveaux venus dans l'industrie.



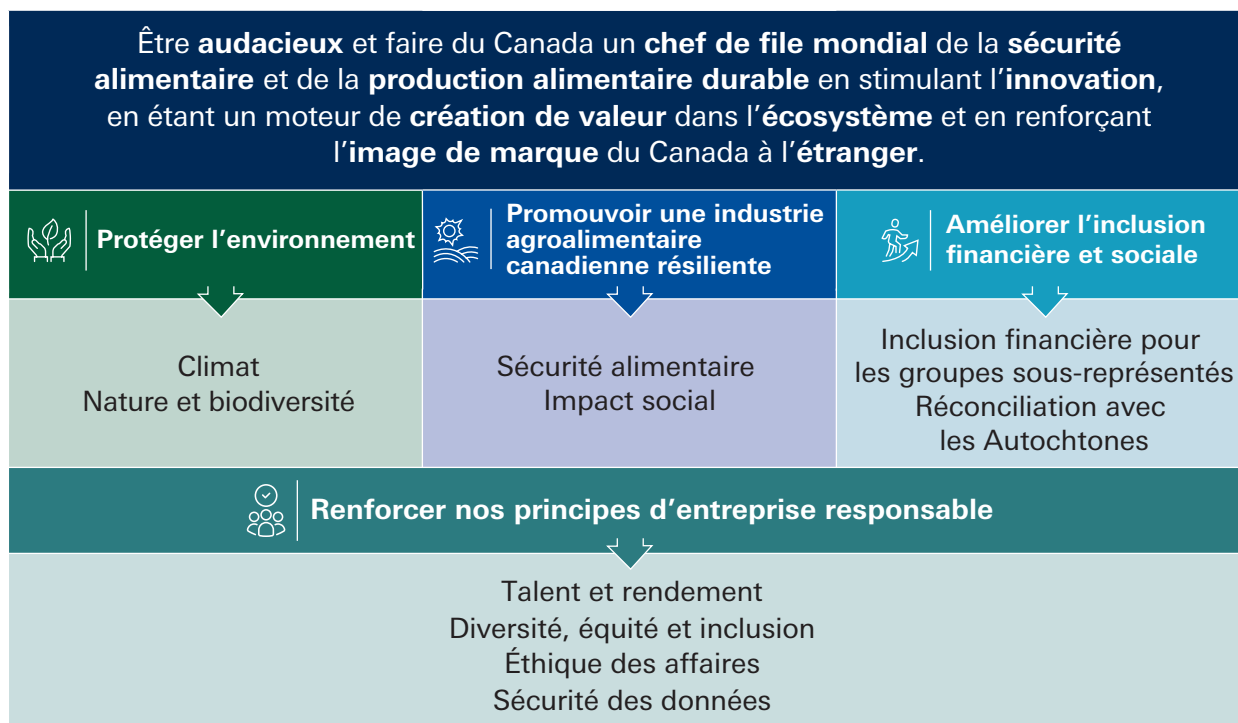
### Promouvoir une industrie agroalimentaire canadienne résiliente

Nous soutiendrons et présenterons le Canada comme un chef de file mondial de la sécurité alimentaire grâce à une production alimentaire durable.



### Renforcer nos principes d'entreprise responsable

Nous nous engageons à agir avec intégrité, à maintenir des normes d'éthique élevées et à protéger les données. Nous favoriserons la réalisation du plein potentiel de nos employés en créant un environnement inclusif et équitable, et en renforçant la mobilisation grâce à notre raison d'être et à notre culture axée sur nos valeurs.





Justine Hendricks, présidente-directrice générale de FAC, a eu près de 500 entretiens avec des intervenants au cours de l'année écoulée.

## Mobilisation des intervenants

Les intervenants de FAC comprennent les clients, les employés, les collectivités, l'industrie agricole et agroalimentaire, notre actionnaire et les représentants élus, ainsi que le secteur financier. Nous cherchons des occasions d'écouter les opinions et les besoins de nos intervenants afin de mieux aligner notre programme ESG sur leurs attentes et de nous assurer de tenir compte de leur rétroaction dans nos décisions d'affaires.

Pour progresser vers un avenir durable, il faudra collaborer tout au long de la chaîne de valeur. Nous sommes activement impliqués dans plusieurs organisations pour faire progresser nos pratiques ESG. Nous tirons parti de partenariats avec des associations sectorielles, le gouvernement ainsi que le milieu universitaire et de la recherche afin d'adopter une approche plus unifiée pour faire progresser l'agriculture durable. En augmentant le nombre de partenariats et de prêts syndiqués avec d'autres institutions financières canadiennes, nous avons tiré parti de notre vaste expérience et de notre connaissance de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour faciliter l'apport de capitaux supplémentaires au secteur.



**Pour en savoir plus sur l'évaluation de FAC des risques et des occasions liés au climat et sur les efforts que nous menons pour soutenir nos clients dans ce domaine, consultez notre [Rapport sur l'information relative aux changements climatiques 2023-2024](#).**

Intervenants	Approches en matière de mobilisation
 <p><b>Clients</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de l'importance relative (tous les deux ans)</li> <li>• Sondages auprès des clients (annuellement et par transaction de prêt)</li> <li>• Demandes de renseignements auprès du Centre de service à la clientèle de FAC (en continu)</li> <li>• Groupe consultatif de recherche de FAC et tables rondes de l'industrie (annuellement)</li> </ul>
 <p><b>Employés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondages (annuellement)</li> <li>• Groupe de discussion à participation volontaire sur les communications (en continu)</li> <li>• Forum en ligne interne de l'équipe de direction (en continu)</li> <li>• Discussions sur le rendement individuel et le perfectionnement professionnel (annuellement)</li> <li>• Ateliers axés sur l'expérience de l'utilisateur final (périodiquement)</li> <li>• Groupes de discussion sur la transformation culturelle (trimestriellement)</li> <li>• Groupes de ressources pour les employés axés sur l'inclusion (en continu)</li> </ul>
 <p><b>Collectivités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactions avec les bénéficiaires du fonds AgriEsprit de FAC (périodiquement)</li> <li>• Partenaires nationaux d'Investissement communautaire et d'En campagne contre la faim (en continu)</li> <li>• Interactions avec les bénéficiaires du Programme d'aide alimentaire en milieu scolaire de FAC (la moitié des écoles participant au programme comptent au moins 50 % d'élèves autochtones) (périodiquement)</li> <li>• Interactions avec les bénéficiaires du programme de Valorisation communautaire à Regina, dans les communautés autochtones et dans le cadre de projets mis en œuvre partout au Canada (en continu)</li> <li>• Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones (annuellement)</li> </ul>
 <p><b>Industrie agricole et agroalimentaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactions avec les partenaires de l'industrie (en continu)</li> <li>• Groupe consultatif de recherche de FAC (en continu)</li> <li>• Partenariats avec des associations par le biais d'adhésions et de commandites (en continu)</li> <li>• Ateliers, offres d'occasions d'apprentissage et événements spéciaux (en continu)</li> <li>• Assemblée publique annuelle de FAC (annuellement)</li> <li>• Conférence Nourrir l'avenir – qui réunit des chefs de file de l'industrie pour discuter des occasions et des défis (annuellement)</li> </ul>
 <p><b>Actionnaire et représentants élus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactions avec le ministre et le sous-ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), l'équipe des affaires parlementaires, et d'autres représentants d'AAC (en continu)</li> <li>• Programme de mobilisation des députés (annuellement)</li> <li>• Interactions avec le Conseil d'administration de FAC (en continu)</li> </ul>
 <p><b>Secteur financier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactions avec des institutions financières et des coopératives de crédit aux échelons local et national (en continu)</li> <li>• Interactions avec d'autres sociétés d'État (en continu)</li> </ul>

*PROTÉGER  
L'ENVIRONNEMENT*

---





## Les systèmes agricoles et agroalimentaires du Canada sont responsables de 10 % des émissions nationales de gaz à effet de serre (GES).<sup>(2)</sup>

Alors que la population mondiale devrait atteindre 9,7 milliards de personnes d'ici 2050, l'industrie agricole et agroalimentaire est confrontée au défi d'augmenter la production tout en réduisant les émissions<sup>(3)</sup>. Le Canada peut jouer un rôle important dans cet effort en tant qu'important exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires. Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire a une influence mondiale et, par rapport aux secteurs des autres pays<sup>(4)</sup>, a une intensité d'émissions pour la production agricole parmi les plus faibles. En s'appuyant sur cette force, le Canada pourra conserver son rôle de chef de file mondial de l'agriculture et contribuer à l'objectif national de carboneutralité d'ici 2050.

---

En tant que chef de file de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne, FAC prend des mesures concrètes pour soutenir ses clients dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous serons un catalyseur pour aider l'industrie et nos clients à réduire les émissions, à gérer les risques liés au climat et à tirer parti de nouvelles possibilités. Nos initiatives s'appuient sur l'expertise de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne pour soutenir l'action climatique tout au long de la chaîne de valeur afin que le secteur puisse s'adapter et prospérer face aux risques et aux occasions liés au climat.

<sup>(2)</sup> Gouvernement du Canada. *Émissions de gaz à effet de serre*.

<sup>(3)</sup> Nations Unies. *Paix, dignité et égalité sur une planète saine. Population*.

<sup>(4)</sup> <sup>(i)</sup> Économie et leadership avisé RBC. *La prochaine révolution verte : comment le Canada peut accroître sa production alimentaire tout en réduisant ses émissions*. Novembre 2022. <sup>(ii)</sup> Global Institute for Food Security: Sustainable Agriculture (en anglais seulement).

**Enjeu important :**

## *Climat*

Les impacts climatiques sont de plus en plus fréquents et graves dans le monde entier, provoquant des perturbations importantes dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. L'agriculture fait partie de la solution pour aider le Canada à continuer à nourrir le monde de manière durable. Notre industrie a besoin de financement et d'innovation pour renforcer sa capacité de production et s'adapter à l'évolution de l'environnement. Nous aiderons nos clients à passer à une économie à faibles émissions de carbone en collaborant avec les intervenants de l'industrie pour mettre au point et adopter des solutions et des pratiques de production durables qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et qui protègent l'environnement.

### **Possibilités et risques liés au climat**

En tant qu'institution financière entièrement dédiée à l'industrie, il est essentiel pour FAC de comprendre les risques climatiques ainsi que les possibilités liées au climat. Les changements climatiques créent des risques matériels et de transition, car les clients sont touchés par la fluctuation des conditions liées à la météo et au marché. Ils entraînent également des possibilités au sein de l'industrie pour renforcer la résilience en améliorant les activités de production.

FAC demeure engagée à approfondir sa compréhension des possibilités et des risques liés au climat pour l'industrie et sa compréhension des émissions liées à son portefeuille. Nous nous efforçons de mieux comprendre l'impact de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sur les entreprises que nous finançons, et nous avons commencé à examiner l'exposition de notre portefeuille au risque de transition.

Pour nous concentrer sur les risques climatiques par le biais de nos pratiques de gestion du risque d'entreprise, nous avons :

- renforcé la surveillance exercée par la direction et notre Comité de gestion du risque à cet égard et notre plan de traitement des risques climatiques a fait l'objet d'un suivi régulier;
- élaboré une carte thermique pour déterminer la sensibilité du secteur à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone;
- collaboré avec des experts en climatologie pour mieux comprendre les effets des changements climatiques sur l'agriculture dans les Prairies;
- lancé un programme pilote pour évaluer l'évolution des risques auxquels sont confrontés nos clients d'envergure ainsi que les occasions qui se présentent à eux;
- réalisé un test de tension climatique exhaustif.

Nous continuerons à solliciter l'avis des intervenants internes et externes, à étudier les données climatiques, géographiques et sectorielles de l'agriculture et à explorer de nouvelles occasions au sein du secteur pour développer des solutions de financement pour la durabilité. En partenariat avec le secteur, nous avons cerné des occasions potentielles afin qu'il fasse preuve de leadership et mette en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation liées au climat. Pour aider les clients à évoluer vers une économie à faibles émissions de carbone, nous examinons les estimations et les engagements en matière d'émissions de GES dans l'ensemble du système agricole et agroalimentaire canadien. Nous commencerons également à appliquer les recommandations du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) pour fixer des niveaux de référence et des cibles fondées sur la science pour nos portefeuilles. Au fur et à mesure que de nouvelles informations sur les risques, les occasions et les données climatiques dans le secteur agricole seront disponibles, nous travaillerons en partenariat avec l'industrie dans le cadre de divers projets pilotes financiers et non financiers.

Pour en savoir plus sur l'évaluation par FAC des risques et des occasions liés au climat et sur les travaux que nous menons pour soutenir nos clients à ce chapitre, consultez notre [rapport 2023-2024 sur l'information relative aux changements climatiques](#).

### **Programmes et financement axés sur la durabilité**

#### **Programme d'incitatifs aux pratiques durables**

FAC s'engage à fournir à ses clients du financement, des connaissances et des outils et à soutenir des innovations qui favorisent la durabilité et l'environnement.



En 2023-2024, nous avons accepté 506 demandes dans le cadre de notre Programme d'incitatifs aux pratiques durables, ce qui s'est traduit par le versement d'une somme totale de 825 000 dollars.

Les producteurs ont besoin de recherche, de temps et de capital pour adopter des pratiques durables. Nous travaillons avec le secteur pour comprendre ces besoins et fournir des solutions sur mesure. Nous recherchons des occasions de soutenir les initiatives du secteur qui ont permis de mettre en place des systèmes de vérification et de mesure des pratiques environnementales. En 2022, nous avons lancé un Programme d'incitatifs aux pratiques durables qui récompense nos clients pour l'utilisation de pratiques de gestion bénéfiques.



Grâce à des partenariats avec l'industrie, nous proposons un Programme d'incitatif aux pratiques durables aux clients admissibles qui répondent aux exigences du programme en matière de développement durable :

### **Bœuf**

La Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD) – récompense les clients certifiés TRCBD pour leurs pratiques de production de viande bovine durables.

### **Cultures**

RegenConnect<sup>MD</sup> de Cargill – récompense les producteurs canadiens qui adoptent les principes du programme de Gérance des nutriments 4B et des engrais à efficacité accrue.

Ce programme (nouveau en 2024) intègre AgExpert au Programme de gérance des nutriments de Fertilisants Canada pour récompenser les clients qui utilisent les principes de gérance 4B (utiliser le bon produit, la bonne dose, au bon moment et au bon endroit).

### **Pommes de terre**

Programme pour l'agriculture régénératrice de McCain – récompense les clients admissibles dans le cadre du programme qui mettent en œuvre des pratiques reconnues pour renforcer la résilience des exploitations en améliorant la santé des sols, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la biodiversité tout en réduisant l'impact sur le climat (McCain offre un incitatif supplémentaire, calculé selon le niveau du producteur dans le cadre du Programme).

### **Production laitière**

Les producteurs laitiers du Canada et Lactanet (nouveau en 2023) – récompense les producteurs qui mettent en œuvre des pratiques durables en utilisant une combinaison d'indicateurs de durabilité du troupeau et le module sur l'environnement du programme proAction<sup>MD</sup> de Lactanet.

### **Programme des terres marginales**

Canards Illimités Canada (CIC) (nouveau en 2023) – récompense les producteurs qui possèdent des acres inscrits au *Marginal Areas Program* (programme des terres marginales) de CIC afin de promouvoir la biodiversité en convertissant des terres agricoles improductives en cultures fourragères vivaces.

Les clients peuvent recevoir un paiement par année, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ et ils peuvent présenter une nouvelle demande tous les ans pendant toute la durée du programme. La participation aux programmes initiaux que nous avons lancés en 2022-2023 – (TRCBD, Cargill et McCain) a augmenté de 29,6 % d'une année sur l'autre. Au total, 337 producteurs ont participé à ces trois programmes en 2023-2024 et ont touché un total de 516 000 dollars en incitatifs.

### **En vedette**

## *Programme d'incitatifs aux pratiques durables avec Canards Illimités Canada (CIC)*

En novembre 2023, Canards Illimités Canada (CIC) a annoncé son partenariat avec le Programme d'incitatifs aux pratiques durables de FAC.

Les producteurs qui participent au programme des terres marginales en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba obtiennent un incitatif pour convertir des terres de culture improductives en terres plus riches sur le plan de la biodiversité en plantant des cultures fourragères vivaces. Ces terres sont improductives en raison d'un mauvais drainage, de mauvaises conditions du sol, d'inondations périodiques, de leur manque d'accessibilité ou de leur salinité. Grâce à une entente de dix ans, CIC offre un incitatif pour participer au programme des terres marginales, afin d'aider les producteurs à payer le coût lié à l'établissement des cultures fourragères vivaces et à alléger le fardeau financier associé à la gestion des terres.

« Les pâturages canadiens comptent parmi les écosystèmes les plus menacés au monde. Ce programme d'incitatifs se veut une occasion pour les producteurs de fournir des habitats naturels pour la faune et d'augmenter la biodiversité de façon responsable », fait valoir Curtis Grainger, directeur principal, Programmes de développement durable, à FAC. « Nous espérons encourager l'ensemencement des zones marginales improductives en cultures fourragères vivaces, contribuant ainsi à augmenter la rentabilité, les habitats de pollinisateurs et la création de zones tampons. »

En plus du versement effectué par CIC, les clients de FAC qui participent au programme des terres marginales peuvent désormais obtenir un paiement d'incitatif calculé selon un pourcentage de leur montant total dû à FAC, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, ou 50 dollars par acre faisant l'objet d'une inscription au programme.



## En vedette

### *Partenariat entre AgExpert et Zone X.O*

Zone X.O et FAC travaillent ensemble depuis quatre ans pour accélérer l'innovation et favoriser l'adoption de l'agrotechnologie par les producteurs et l'industrie agricoles. Zone X.O abrite la ferme intelligente d'Ottawa, propulsée par AgExpert, un complexe de recherche et de développement axé sur la mobilité intelligente, l'autonomie et la connectivité de nouvelle génération. Après quatre années de collaboration avec Zone X.O, FAC étend son soutien à la ferme intelligente d'Ottawa au cours des trois prochaines années.

Zone X.O abrite l'une des quatre fermes intelligentes soutenues par FAC au pays. Notre partenariat renforcé entre FAC et Zone X.O permet aux innovateurs, aux entreprises et aux producteurs associés à la ferme intelligente d'Ottawa de collaborer avec des partenaires du Manitoba, de l'Alberta et d'ailleurs en Ontario pour s'attaquer aux enjeux et saisir les occasions liées aux changements climatiques et à la durabilité. L'un des projets de la ferme intelligente d'Ottawa évalue l'effet de l'épandage d'azote (par le labour en bandes), du dosage (par l'adoption de technologies à taux variable) et du type (par les stabilisateurs d'azote) sur le rendement global des cultures et les émissions d'oxyde nitreux tout au long de la saison de croissance.

En étendant son soutien à la ferme intelligente d'Ottawa, FAC contribue à stimuler le développement, la commercialisation et l'application de nouvelles technologies agricoles susceptibles d'accroître la productivité, la rentabilité et la viabilité à long terme des producteurs.

Pour en savoir plus sur les avantages innovants des technologies agricoles intelligentes, consultez la section du présent rapport consacrée à la sécurité alimentaire.

## Produits de financement axés sur la durabilité

Nous élaborons un cadre durable pour guider le développement de nouveaux produits de financement axés sur la durabilité et trouver de nouveaux moyens de récompenser les producteurs, les agroentrepreneurs et les exploitants d'entreprises agroalimentaires qui privilégient la durabilité. Ce cadre nécessitera une collaboration avec les intervenants de l'industrie afin de comprendre les obstacles et les défis auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils mettent en œuvre des pratiques de gestion durable.

Nous réalisons actuellement une étude de marché sur un programme d'incitatifs lié à l'investissement en capital pour des projets durables et des achats d'actifs. Cette étude de marché nous fournira des renseignements sur la manière dont les clients financent des projets liés au développement durable dans le cadre de leurs activités et sur les meilleurs moyens d'appuyer leurs efforts.

## Logiciels AgExpert



Un total de 23 519 clients de FAC utilisent le logiciel de gestion agricole AgExpert, ce qui représente une augmentation de plus de 3 000 utilisateurs depuis l'année dernière.

AgExpert de FAC est l'une des plus grandes entreprises de logiciels agricoles au Canada. Depuis 2002, AgExpert permet aux clients de suivre et de gérer les données relatives aux intrants agricoles tels que les semences, les engrais, les produits de protection des cultures, l'eau et bien plus encore.

Nous sommes déterminés à protéger la vie privée, à renforcer la confiance et à faire preuve de transparence. En 2018, AgExpert est devenue la première société canadienne à recevoir la certification Ag Data Transparent pour ses logiciels, ce qui signifie que les clients peuvent transmettre leurs données en toute sécurité à d'autres entreprises avec lesquelles ils font affaire. AgConnexion, Aleop, FieldView, GrainFox et Holos sont des exemples de partenaires qui sont également certifiés ADT, ce qui permet à nos clients de partager leurs données en toute confiance.

Depuis cette année, les producteurs qui utilisent AgExpert ont accès à Holos, un calculateur complet de la durabilité agricole mis au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les utilisateurs peuvent partager leurs données avec l'outil Holos pour mieux comprendre leur empreinte écologique. Lancée cette année, la première intégration d'AgExpert et de Holos est axée sur le calcul de la séquestration de carbone dans le sol par les exploitations agricoles. Les prochaines intégrations





prendront en charge d'autres modules Holos afin d'aider les clients d'AgExpert à calculer les émissions d'oxyde d'azote, de méthane et de dioxyde de carbone.

## Capital-risque



FAC s'est engagée à investir 46,2 millions de dollars dans deux nouveaux fonds et deux fonds existants en 2023-2024. Dans l'ensemble, FAC a approuvé un nouvel engagement d'investissement de capitaux de 70 millions de dollars dans trois nouveaux fonds en 2023-2024.

Dans le cadre du programme de fonds de capital-risque de FAC, nous nous associons à d'autres investisseurs, à des gestionnaires de fonds et à des intervenants de l'industrie pour encourager l'innovation et soutenir le développement d'entreprises solides. Au 31 mars 2024, FAC comptait 182 investissements en capital-risque dans 177 sociétés réparties dans 18 fonds de capital-risque, ce qui représente un engagement total de plus de 585,6 millions de dollars. Ces fonds comportent des investissements qui s'étendent à tous les stades d'avancement, à toutes les provinces et à tous les sous-secteurs de l'industrie agroalimentaire. Environ 60 % du capital est investi dans des sociétés qui sont clairement axées sur les considérations ESG, comme les femmes et des groupes sous-représentés, les entreprises autochtones et les entreprises établies qui cherchent à faire progresser et à adapter leurs pratiques durables en agriculture. Voici quelques exemples de nos investissements :

- un engagement en faveur d'un fonds de capital-risque qui investit sous forme de capital-actions dans des entreprises en phase de démarrage dans lesquelles la biotechnologie agricole joue un rôle essentiel dans les progrès au chapitre de la santé humaine, des bioproduits durables, de la santé animale, des sciences végétales et du traitement des déchets et de l'eau.
- un investissement d'environ 1,2 million de dollars par an pour soutenir les accélérateurs axés sur les secteurs agricole et agroalimentaire. À ce jour, FAC s'est associée à cinq accélérateurs qui fournissent des services et du soutien à des entreprises en démarrage œuvrant dans les secteurs de l'agroalimentaire et des technologies agricoles, en mettant l'accent sur des sujets tels que les technologies propres, la santé des sols et la sécurité alimentaire. Cette année, nous avons travaillé avec 316 sociétés dans le cadre de programmes d'accélérateurs de capital-risque.
- un parrainage avec Foresight, le principal accélérateur de technologies propres au Canada, pour soutenir un défi relatif à la santé des sols mené par un programme d'accélération

## En vedette

### *Partenariat de capital-risque avec AGTECH ACCELERATOR*

En septembre 2023, FAC a annoncé un engagement de financement par capital-risque auprès d'AGTECH ACCELERATOR, un programme d'accélération établi en Saskatchewan lancé en 2021 par Cultivator, Economic Development Regina et Emmertech. Par l'intermédiaire d'AGTECH ACCELERATOR, les entreprises en démarrage peuvent recevoir le capital et le mentorat dont elles ont besoin pour commercialiser les systèmes, les machines et les données que recherchent les producteurs pour faire avancer leur propre exploitation, afin de répondre aux besoins grandissants liés à la production alimentaire durable.

AGTECH ACCELERATOR repose sur le financement par capital-risque, de sorte que chaque entreprise canadienne retenue recevra initialement un investissement en capital-actions d'une valeur de 100 000 \$, une première pour un accélérateur en Saskatchewan et au Canada.

« L'apport de soutien financier à AGTECH ACCELERATOR s'inscrit naturellement dans le cadre du programme de capital-risque de FAC. Investir dans nos clients ne se limite pas à octroyer des prêts sur une base quotidienne; il s'agit aussi de planifier un avenir où nous pourrions tirer pleinement parti des innovations dans des domaines comme l'agriculture numérique et la technologie », déclare Rebecca Clarke, vice-présidente du programme de capital-risque de FAC. « Grâce au soutien d'AGTECH ACCELERATOR, des entrepreneurs canadiens peuvent se développer et évoluer encore plus vigoureusement. »

## En vedette

# FAC et IC Canada s'associent pour soutenir Boreal Heartland

L'entreprise Boreal Heartland Herbal Products Inc. a ouvert ses portes en 2017 et avait besoin d'une meilleure approche de marketing pour être concurrentielle dans le secteur des aliments et des boissons. L'équipe du Financement aux Autochtones a mis le directeur de Boreal Heartland, Randy Johns, en contact avec l'équipe des Services consultatifs de FAC afin d'obtenir un service personnalisé et des conseils pour l'aider à élaborer un plan de marketing. Dans le cadre de notre projet pilote de services consultatifs portant sur les considérations ESG, FAC et Inno-Centre (IC) Canada ont soutenu Boreal Heartland pour l'aider à étendre sa distribution aux tablettes des magasins dans la plupart des provinces canadiennes et à renforcer sa présence en ligne.

« IC Canada peut fournir ses connaissances et son expertise à un prix réduit, ce à quoi Boreal Heartland n'aurait pas eu accès normalement », a déclaré Milton Greyeyes, directeur principal des relations d'affaires à FAC. « Le partenariat entre FAC et IC Canada est un service à valeur ajoutée pour les clients. Nous pouvons transmettre nos connaissances et nos contacts dans le secteur et veiller sur nos clients, en allant au-delà d'une relation purement transactionnelle. »

Le soutien d'IC Canada a été adapté aux défis précis de Boreal Heartland. IC Canada a aidé Boreal Heartland à déterminer ses domaines prioritaires, tels que le marketing et la structure de prix, et l'a mise en contact avec les experts de ces domaines, d'anciens propriétaires et dirigeants qui comprennent l'industrie.

Tout au long du partenariat, IC Canada a respecté l'engagement de Boreal Heartland envers la durabilité et l'éthique, qui sont les piliers du plan d'affaires de Boreal Heartland. Puisque Boreal Heartland emploie des cueilleurs qui vont chercher les matières premières dans les forêts nordiques, la durabilité est un élément fondamental de l'activité de l'entreprise. La récolte doit être effectuée de manière durable afin que les plantes soient toujours présentes dans l'avenir. Au cours de leur formation, les cueilleurs sont initiés à la règle des tiers, selon laquelle la cueillette dans une zone particulière est effectuée comme suit : un tiers de la plante est laissé aux animaux, un tiers est destiné à la régénération et un tiers peut être récolté pour la consommation humaine. L'entreprise adhère également aux directives intitulées Good Agriculture and Collection Practices for Medicinal Plants (bonnes pratiques d'agriculture et de collecte des plantes médicinales) de l'Organisation mondiale de la santé. En outre, de nombreux cueilleurs travaillent avec leurs jeunes enfants, à qui ils transmettent les connaissances et les compétences traditionnelles du travail en forêt.

appelé agriNEXT. FAC a soutenu des initiatives semblables menées par d'autres partenaires, notamment :

- SVG Ventures Thrive propose le SVG Thrive Climate Challenge 2024 qui cible les innovations visant à faire progresser la chaîne de valeur des biocarburants, la consommation d'énergie à la ferme et la gestion de l'eau;
- Cultivator (propulsé par Conexus);
- Bioentreprise Canada.

Depuis la création du programme de fonds de capital-risque en 2006, FAC a investi 425 millions de dollars dans 241 entreprises. En outre, 5 millions de dollars ont été investis dans cinq écosystèmes de partenariat au cours des cinq dernières années.

## Transmettre des connaissances sur le développement durable

FAC propose diverses ressources en ligne pour aider ses clients à en savoir plus sur le développement durable, notamment une série de vidéos que nous avons créée pour raconter l'histoire de producteurs canadiens et leur adoption de pratiques de production durables. Produite en collaboration avec RealAgriculture et coparrainée par la RBC, la série dresse le profil de divers secteurs et met en lumière les pratiques agricoles qui ont une incidence positive sur les profits, les gens et la planète.

Nous partageons également des connaissances en affaires dans le cadre de notre partenariat entre les Services consultatifs de FAC et Inno-centre (IC) Canada. Le programme de services consultatifs dans les secteurs de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire géré par IC Canada est conçu pour soutenir les petites et moyennes entreprises qui sont confrontées à un enjeu de taille ou se voient offrir une occasion importante dans le cadre de leurs activités. De concert avec IC Canada, nous avons lancé cette année un projet pilote pour aider huit clients de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire à évaluer les défis et les possibilités en matière d'ESG afin d'accélérer leur croissance. Les résultats de ce projet pilote seront évalués en vue d'une éventuelle mise en œuvre.

*« La méthodologie d'IC Canada axée sur les critères ESG a été un facteur de transformation. Elle nous a fourni un cadre qui nous a permis d'évaluer les différents plans d'action potentiels, favorisant ainsi un état d'esprit plus stratégique et plus axé sur la résolution de problèmes. Au lieu de réagir aux difficultés, nous les anticipons, les évaluons et les traitons, ce qui nous assure un modèle d'entreprise plus durable et plus résilient. »*

— Raveena Oberoi, présidente-directrice générale  
de Just Cakes Bakeshop et participante au projet pilote

## Renforcer la résilience grâce au soutien à la clientèle

FAC est là pour aider ses clients à faire face à la fréquence croissante des chocs liés au climat et aux conditions météorologiques, et cette année n'a pas fait exception. Avec des feux de forêt d'une ampleur inégalée en Alberta et en Colombie-Britannique, la sécheresse dans l'Ouest canadien, les pressions découlant des maladies dans les serres, les faibles rendements des exploitations acéricoles et les inondations dans l'Est du Canada, les dommages importants causés aux vignobles en Colombie-Britannique, ainsi que la crise qui affecte l'industrie porcine en Ontario, au Québec et

dans les provinces atlantiques, l'année 2023 a été difficile pour de nombreux producteurs canadiens.

Nous apportons rapidement notre soutien aux clients en cas d'événements météorologiques défavorables, de maladies touchant l'industrie agricole et agroalimentaire ou de contexte économique défavorable. En 2023-2024, FAC a proposé cinq nouveaux programmes d'assistance à la clientèle (soit sept programmes en tout) qui ont aidé un total de 431 clients. Ces programmes comprenaient des reports de paiements de prêts ou des lignes de crédit qui ont aidé les clients à surmonter les difficultés suivantes cette année :



**Faibles rendements des exploitations acéricoles dans l'Est du Canada** – Des variations défavorables de la température au printemps 2023 ont raccourci la période de récolte du sirop d'érable dans la plupart des régions des provinces de l'Est du pays. La production totale de sirop d'érable a connu une baisse importante des rendements, qui ont varié d'une région à l'autre, par rapport aux rendements moyens historiques. Certains producteurs de sirop d'érable ont également été confrontés à des problèmes de trésorerie, étant donné qu'ils n'ont pu générer les revenus auxquels ils s'attendaient pour payer les dépenses engagées cette année.



**Rendement financier des exploitations porcines en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique** – Les partenaires de l'industrie du porc ont fait face à de nombreux problèmes au cours des dernières années, y compris la pandémie, la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation du coût des intrants et des taux d'intérêt, la fermeture d'installations de transformation, etc. Ces conditions défavorables ont eu une incidence sur le rendement financier des exploitations porcines, exposant les producteurs à d'éventuels problèmes de trésorerie ainsi qu'à des difficultés personnelles et du stress supplémentaire.



**Industrie viticole de la Colombie-Britannique touchée par un hiver rude** – Les clients du secteur viticole ont connu des difficultés financières en raison des températures froides prolongées de l'hiver 2022 qui ont causé des dommages importants aux vignes dans toute la Colombie-Britannique.



**Feux de forêt en Alberta** – FAC a fait un don de 10 000 \$ à l'*Alberta Association of Agricultural Societies* (AAAS) qui a été versé à des sociétés ayant rendu leurs espaces accessibles aux fourgonnettes de camping et aux enclos à bestiaux. FAC a également proposé des ressources et des outils en ligne en matière de santé mentale.



**Volatilité du contexte économique** – De nombreux producteurs canadiens ont connu des problèmes de trésorerie attribuables aux coûts des intrants supérieurs à la moyenne et aux taux d'intérêt élevés. Afin d'aider les clients à répondre à leurs besoins de trésorerie immédiats, FAC offre une nouvelle ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 500 000 \$ qui ne comporte aucun frais de traitement.



**Soutien aux provinces de l'Atlantique qui ont souffert de l'ouragan Fiona (en vigueur jusqu'en novembre 2023)** – FAC a travaillé avec des clients qui ont subi des pertes désastreuses, des dommages aux exploitations, aux bâtiments et à l'équipement, ainsi que des difficultés financières causées par des vents de la force d'un ouragan qui ont balayé les provinces de l'Atlantique.



**Lignes de crédit pour intrants 2022 (programme de soutien à la clientèle en vigueur jusqu'en mai 2023)** – Un financement supplémentaire de FAC était disponible pour les clients qui ont connu des difficultés financières, y compris des problèmes de flux de trésorerie, en raison de coûts d'intrants plus élevés que la moyenne et des taux d'intérêt élevés.

### Empreinte carbone opérationnelle



Les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) de FAC pour 2023-2024 se sont élevées à 6 503 t d'éq. CO<sub>2</sub> (tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone).

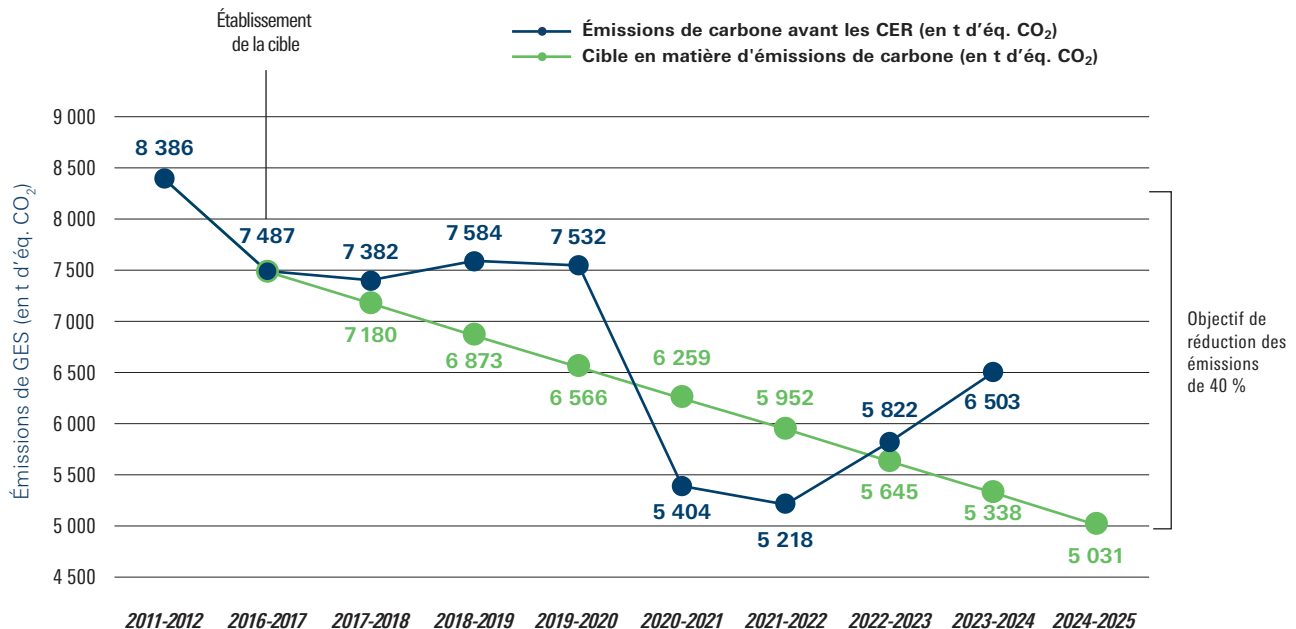
Dans le cadre de l'engagement de FAC en faveur de l'action climatique, nous suivons nos émissions de GES liées à nos activités internes depuis 2012. Nous utilisons le Protocole GES et la norme ISO (Organisation internationale de normalisation) 14064-1 pour mesurer et déclarer les quantités de gaz à effet de serre émises ou absorbées dans l'atmosphère. FAC suit le périmètre de contrôle opérationnel pour mesurer et déclarer ses émissions directes et indirectes de GES pour les sources d'émission de portées 1, 2 et 3 suivantes :

- Portée 1 : Émissions des équipements de chauffage au gaz naturel, rejets ou halocarbures des équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), et autres combustibles utilisés pour le chauffage ou les génératrices
- Portée 2 : Électricité achetée pour nos bureaux
- Portée 3 : Émissions liées à l'utilisation du papier et aux déplacements d'affaires

Nous prenons en compte le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>) et l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O) lors de la mesure des émissions et suivons le potentiel de réchauffement planétaire (100 ans) du 4<sup>e</sup> rapport d'évaluation (2007) pour convertir ces gaz en équivalent CO<sub>2</sub>.

Au cours de l'exercice 2016-2017, nous nous sommes fixé l'objectif ambitieux de réduire de 40 %, d'ici 2025, les émissions de GES découlant de nos activités internes, en nous basant sur les émissions mesurées au cours de l'exercice 2011-2012. Cela signifie que nos émissions absolues doivent passer de 8 386 à 5 031 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (t d'éq. CO<sub>2</sub>). Pour atteindre cette cible, nous nous sommes fixé un objectif annuel de réduction des émissions de 307 t d'éq. CO<sub>2</sub> que nous atteignons principalement grâce à la mise en place d'initiatives en matière d'efficacité énergétique, de pratiques de déplacement responsables et de réduction des déchets. Au besoin, nous faisons l'achat de certificats d'énergie renouvelable (CER) pour compenser les émissions excédentaires afin d'atteindre notre objectif de réduction annuel.

#### Atteinte de notre objectif de réduction des émissions de GES de 40 %



En 2023-2024, nos émissions totales de gaz à effet de serre sont élevées à 6 503 tonnes, marquant une augmentation approximative de 12 % par rapport aux niveaux de 2022-2023. Ce résultat est dû à l'augmentation de la consommation d'électricité dans nos bureaux, ainsi qu'à l'augmentation des déplacements en voiture et de l'utilisation du papier. Afin

d'atteindre l'objectif annuel de 5 338 t d'éq. CO<sub>2</sub> ou moins pour cette année, nous avons acheté des certificats d'énergie renouvelable (CER) équivalant à 1 165 t d'éq. CO<sub>2</sub>. En outre, FAC a acheté des compensations et des CER supplémentaires équivalant à 5 338 tonnes d'émissions pour devenir neutre en carbone<sup>(5)</sup> dans ses activités internes.

Émissions de FAC selon la portée – émissions de GES				
Indicateurs GES de FAC	Unité	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Portée 1 : Émissions générées par le gaz naturel et d'autres carburants utilisés par les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation	t d'éq. CO <sub>2</sub>	1 263	1 443	1 381
Portée 2 : Électricité achetée pour nos bureaux (en fonction de l'emplacement) <sup>(6)</sup>	t d'éq. CO <sub>2</sub>	3 515	2 789	3 220
Portée 3 : Émissions liées à l'utilisation du papier	t d'éq. CO <sub>2</sub>	302	143	66
Portée 3 : Émissions générées par les déplacements d'affaires	t d'éq. CO <sub>2</sub>	1 423	1 447	551
<b>Total des émissions opérationnelles (en fonction de l'emplacement)</b>	<b>t d'éq. CO<sub>2</sub></b>	<b>6 503</b>	<b>5 822</b>	<b>5 218</b>
Certificats d'énergie renouvelable pour atteindre la cible	t d'éq. CO <sub>2</sub>	1 165	177	0
<b>Émissions opérationnelles nettes de GES (conformément à l'objectif de réduction de 40 % d'ici à 2025)<sup>(7)</sup></b>	<b>t d'éq. CO<sub>2</sub></b>	<b>5 338</b>	<b>5 645</b>	<b>5 218</b>
Intensité des émissions de carbone découlant de nos activités internes	t d'éq. CO <sub>2</sub> / M\$ de revenu	2,32	2,62	3,33
Compensations relatives aux déplacements par avion	t d'éq. CO <sub>2</sub>	364	-	-
Autres compensations carbone et CER	t d'éq. CO <sub>2</sub>	4 974	-	-
Empreinte carbone opérationnelle (carboneutre)	t d'éq. CO <sub>2</sub>	0	-	-

<sup>(5)</sup> La carboneutralité consiste à équilibrer la quantité de carbone émise par une quantité équivalente de réductions et de compensations.

<sup>(6)</sup> Les données basées sur l'emplacement reflètent l'intensité moyenne des émissions des réseaux alimentant la consommation d'énergie.

<sup>(7)</sup> Des facteurs d'émission ont été utilisés pour calculer les émissions de GES pour chaque activité. Des coefficients d'émission locaux ont été utilisés lorsqu'ils étaient disponibles; dans le cas contraire, des facteurs régionaux, nationaux ou internationaux par défaut ont été employés. Sources :

- Environnement et Changement climatique Canada. 2023. *Coefficients d'émission et valeurs de référence*. Tableau 1 à 4.
- Rapport d'inventaire national : 1990-2021 : *Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*, Partie 3.
- Department for Environment Food and Rural Affairs (DEFRA). Gouvernement du Royaume-Uni. *Conversion factors for greenhouse gas (GHG) reporting*.
- Environnement et Changement climatique Canada. Rapport d'inventaire national (2021), Partie 2. Tableau A6. 1 à 14.
- Environmental Protection Agency. 2024. *Emission factors for greenhouse gas inventories*.

## Portées 1 et 2 – résultats en matière de consommation et initiatives de réduction

Résultats de la consommation de FAC générant des émissions des portées 1 et 2	Unité	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Portée 1 : Équipement au gaz naturel – quantité	Gigajoules	24 149	27 230	27 407
Portée 2 : Électricité achetée pour nos bureaux (en fonction de l'emplacement)	Gigajoules	31 172	28 573	27 947

En 2023-2024, la consommation de gaz naturel de FAC a diminué de 11 % par rapport aux résultats de la portée 1 des années précédentes. Cette baisse de la consommation de gaz naturel est principalement attribuable au fait que le Canada a connu un hiver plus chaud, particulièrement en Saskatchewan, en Alberta et en Ontario, où se trouve un grand nombre de bureaux de FAC.<sup>(8)</sup>

La consommation d'électricité a augmenté de 9 % par rapport aux résultats de la portée 2 des années précédentes; or, les émissions ont augmenté de 26 %, principalement en raison de l'augmentation de 18 %<sup>(9)</sup> du facteur d'émission de la Saskatchewan. Plus de 40 % de la consommation d'électricité de FAC se fait en Saskatchewan et, par conséquent, les émissions de FAC ont été affectées négativement par la hausse des facteurs d'émission. Sur l'ensemble de la consommation d'électricité, 34,5 % provenaient de sources renouvelables.

Cette année, FAC a fermé un bureau, déménagé quatre bureaux et ouvert un bureau. L'empreinte opérationnelle de FAC continue de faire partie des critères pris en compte lors de l'évaluation de l'espace de bureau. Cette année, tous les bureaux de FAC ont été aménagés de manière à faciliter le partage de l'espace. Avec le travail hybride, cela permettra à FAC d'augmenter le nombre de ses employés tout en utilisant l'espace de bureau de manière efficace et en limitant la nécessité d'acquérir des espaces de bureau supplémentaires.

La réduction de nos émissions des portées 1 et 2 est importante pour nous, et nous savons qu'il y a encore du travail à faire pour réduire la quantité d'énergie que nos bureaux consomment. FAC n'est pas propriétaire des immeubles de bureaux où se trouvent ses bureaux, mais nous collaborons avec les propriétaires pour mettre en œuvre des changements qui sont favorables à l'environnement et qui sont efficaces sur le plan énergétique. Lorsqu'un bâtiment est évalué en vue d'une location, nous prenons en compte l'efficacité énergétique de la structure et de l'équipement comme l'un des facteurs permettant de déterminer s'il est adapté à nos besoins. Dans le cadre de notre plan révisé de réduction de l'empreinte carbone de nos activités internes, nous étudierons les possibilités :

- de réduire la taille des grands bureaux dans la mesure du possible;
- de maximiser et d'accroître l'efficacité énergétique des bureaux existants;
- d'obtenir de l'électricité provenant de sources non polluantes par le biais de contrats d'achat d'énergie et de certificats d'énergie renouvelable.

<sup>(8)</sup> Statistiques sur le gaz naturel | Association canadienne du gaz : données mensuelles – degrés-jours de chauffage – Canada

<sup>(9)</sup> Portée 2 : Rapport d'inventaire national 1990-2021 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada, partie 3, tableaux A13-2 à A13-14, 2021

### Portée 3 – résultats en matière de consommation et initiatives de réduction

Résultats en matière de consommation de FAC – GES de portée 3	Unité	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Portée 3 – Quantité de papier utilisé	Tonnes	340	151	69
Portée 3 – Distance des déplacements d'affaires en avion	Kilomètres	4 356 665	5 492 098	735 956
Portée 3 – Distance des déplacements d'affaires en voiture	Kilomètres	5 272 967	5 069 403	2 162 846

#### Consommation de papier

Les émissions associées à la consommation de papier de FAC ont augmenté d'une année à l'autre. La consommation de papier de FAC a augmenté en raison de la hausse du nombre d'employés dans les bureaux et de l'accroissement des activités commerciales. Les efforts futurs se concentreront sur la réduction de la quantité de papier utilisée dans l'ensemble de l'organisation.

FAC poursuit son partenariat avec PrintReleaf, une société qui suit notre consommation de papier et achète des arbres pour les planter dans les endroits du monde qui en ont le plus besoin, ce qui contribue à la durabilité de l'environnement. Depuis son adhésion au programme PrintReleaf, en 2019, FAC a compensé sa consommation de papier en participant à des projets de reboisement qui ont permis de planter 1 883 arbres à l'échelle mondiale.

#### Déplacements d'affaires

En 2023-2024, le nombre de kilomètres parcourus en avion a diminué de 21 %. Nous sommes restés déterminés à faire en sorte que les employés s'engagent à effectuer des voyages aériens utiles et efficaces et qu'ils en comprennent l'importance. Nous continuons à renforcer les lignes directrices de l'organisation en matière de déplacements d'affaires durables.

En raison de la présence nationale de FAC, des déplacements sont nécessaires pour diverses raisons professionnelles. Cette année, le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules a augmenté de 4 %. Cette augmentation est principalement due au fait que l'organisation se concentre davantage sur les visites aux clients afin de maintenir de solides relations avec ces derniers et avec l'industrie.

Nous étudions continuellement les opinions, les comportements et les préférences de nos clients pour nous assurer que nous leur apportons de la valeur de la manière la plus efficace et la plus respectueuse de l'environnement. Afin d'optimiser les déplacements d'affaires et l'expérience des clients, FAC cherche constamment de nouvelles façons d'interagir avec les clients, notamment en améliorant notre expérience de prêt numérique.

#### Gestion des déchets

Nous continuons de prolonger la durée de vie utile de nos appareils électroniques et de réduire nos déchets électroniques en faisant don de nos ordinateurs portatifs, téléphones cellulaires et autres accessoires informatiques à des organismes sans but lucratif partout au Canada. Au cours des dix dernières années, FAC a ainsi contribué à la réutilisation de plus de 15 000 appareils électroniques.

Nous demeurons attachés à réduire les déchets attribuables aux rénovations de nos bureaux. Nous collaborons avec les fournisseurs pour élaborer un plan de déclasserment qui prévoit le don, le recyclage et le détournement des matériaux des décharges.

#### Cibles climatiques

L'an prochain, nous annoncerons une nouvelle cible de réduction des émissions découlant de nos activités internes qui nous mettra sur la voie de la carboneutralité. Cet objectif s'harmonise avec l'engagement qu'a pris le gouvernement fédéral d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Nous avons adopté des cibles fondées sur la science alignées<sup>(10)</sup> sur la carboneutralité pour l'empreinte carbone opérationnelle de FAC afin de nous assurer qu'elle est crédible et qu'elle s'aligne sur les objectifs de l'Accord de Paris, que le gouvernement du Canada a ratifié en 2016. Cette nouvelle cible remplacera l'objectif actuel de FAC.

<sup>(10)</sup> On parle de carboneutralité lorsque les organisations réduisent leurs émissions conformément au scénario qui consiste à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, avec la possibilité d'acheter des compensations pour les émissions restantes.



### Portée 3, catégorie 15 – émissions financées

Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire représente environ 10 % des émissions totales du Canada.<sup>(11)</sup> En tant que prêteur qui se consacre entièrement à ce secteur, nos activités de financement contribuent à ces émissions.

Les émissions financées représentent la plus grande part de notre empreinte carbone, ce qui est courant pour les institutions financières. Ces émissions sont basées sur les revenus primaires associés à un client.

Les émissions financées par FAC s'élèvent à un total de 8,4 M t d'éq. CO<sub>2</sub>. La majorité de ces émissions provient de la production primaire, qui comprend le bétail, les cultures et d'autres secteurs. Nous suivons nos émissions financées depuis 2021 et utilisons la norme du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF) pour calculer les émissions financées pour les prêts aux entreprises.<sup>(12)</sup>

Nous reconnaissons que les différents secteurs d'activités de l'industrie peuvent avoir des besoins énergétiques uniques en raison de la diversité des intrants, des opérations, des contraintes, des équipements et des exigences en matière d'utilisation de la terre. Cet écart souligne l'importance de

l'analyse sectorielle pour évaluer avec précision l'impact des émissions. La mesure des émissions financées, secteur par secteur, nous aidera à comprendre ces différences du point de vue des émissions.

A cours de la dernière année, nous avons fait l'analyse de normes reconnues dans le but de déterminer la méthodologie la plus appropriée pour définir des cibles fondées sur la science en ce qui a trait aux émissions financées. Nous avons également collaboré avec d'autres institutions financières et l'industrie agricole et agroalimentaire pour nous assurer que notre approche aide le Canada à maintenir et à accroître son rôle dans la production alimentaire durable et la sécurité alimentaire mondiale.

Nous développons de nouveaux programmes, outils et initiatives qui nous aideront à travailler avec nos clients pour réduire les émissions dans leurs exploitations et dans l'ensemble de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire, tout en reconnaissant les divers besoins de l'industrie.

Pour en savoir plus sur notre méthode de calcul et nos résultats en matière d'émissions financées, reportez-vous aux paramètres et aux cibles du [rapport 2023-2024 sur l'information relative aux changements climatiques](#).

<sup>(11)</sup> Gouvernement du Canada : *Émissions de gaz à effet de serre et agriculture* Gouvernement du Canada : *Émissions de gaz à effet de serre et agriculture*

<sup>(12)</sup> Émissions financées = Montant des revenus annuels x (facteur d'émission [tiré des codes SCIAN] / conversion en \$ US x 1 M) x facteur d'attribution. Facteur d'attribution = (Total exigible/total de l'actif) Total de l'actif = Total des capitaux propres + total du passif. Conformément à la note 92 de la catégorie d'actifs des prêts aux entreprises de la norme PCAF, lorsque la somme du total des capitaux propres et du passif n'est pas disponible, le total de l'actif du client peut être utilisé. La classe d'actif des véhicules motorisés n'a pas été incluse pour le moment, car les prêts pour des véhicules motorisés sont déjà pris en compte dans le portefeuille élargi de FAC.



**Enjeu important :***Nature et biodiversité*

En 2023, la nature et la biodiversité ont été identifiées comme des enjeux importants pour FAC, car une biodiversité saine est indispensable à une industrie agricole et agroalimentaire durable. L'agriculture dépend de la disponibilité et de l'état de ressources naturelles comme des sols riches en éléments nutritifs, de l'eau propre, la pollinisation et la végétation. Une production alimentaire durable dépend d'un écosystème sain. Aujourd'hui plus que jamais, nous reconnaissons la nécessité d'une biodiversité forte et de solutions fondées sur la nature qui protègent notre environnement et aident nos clients et l'industrie à s'adapter aux changements climatiques.

Un sol riche en éléments nutritifs doté d'un microbiome florissant et peuplé de cultures vigoureuses améliore le captage du carbone et son stockage dans le sol, ce qui aide l'industrie à réduire les émissions de GES et renforce sa résilience vis-à-vis des changements climatiques. En outre, des études comparant la rotation des cultures avec la monoculture font ressortir les avantages de la rotation, qui permet d'obtenir des rendements accrus, de renforcer la résistance aux conditions météorologiques extrêmes, d'améliorer la biodiversité des sols et de réduire les émissions de GES.<sup>(13)</sup>

La nature et la biodiversité deviennent rapidement des priorités pour les institutions financières, qui sont de plus en plus tenues de communiquer les possibilités et les risques liés à la nature, de mesurer la perte de biodiversité et d'en rendre compte. Les institutions financières peuvent jouer un rôle clé dans l'évaluation de l'impact sur la nature et dans l'accélération des approches liées à la nature pour aider nos clients à améliorer et à protéger la biodiversité. En 2024, nous approfondirons notre compréhension et évaluerons la manière dont nous pouvons encourager l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques et de solutions fondées sur la nature au moyen d'offres de produits afin non seulement de lutter contre les changements climatiques, mais aussi de bâtir et de maintenir un écosystème dynamique qui permet à l'industrie agricole et agroalimentaire de prospérer.

<sup>(13)</sup> Agriculture et Agroalimentaire Canada : *Les rotations diversifiées permettent d'augmenter les rendements des cultures, d'améliorer la santé des sols et de réduire les émissions de GES.*



*PROMOUVOIR  
UNE INDUSTRIE  
AGROALIMENTAIRE  
CANADIENNE  
RÉSILIENTE*

---





**La viabilité à long terme de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne est essentielle pour bâtir un avenir durable.**

Pour veiller à ce que l'industrie demeure vigoureuse, FAC soutient les efforts déployés par le Canada pour assurer la sécurité alimentaire au pays et dans le monde en augmentant la productivité grâce à l'innovation. Une efficacité accrue et la baisse des coûts de production rendent les aliments plus abordables pour tous les Canadiens.

---

Depuis plus de 60 ans, FAC est fière de servir l'industrie qui nourrit la planète. Nous reconnaissons que l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne est essentielle à la santé et à la vigueur de notre pays et de la planète. Grâce au travail acharné de nombreux entrepreneurs et producteurs agricoles, nous avons un accès régulier à des aliments sains et nutritifs. FAC reconnaîtra et célébrera l'industrie en sensibilisant davantage le public.

Si le travail dans l'industrie agricole et agroalimentaire peut être une passion gratifiante, il s'accompagne aussi de défis liés à la volatilité des conditions météorologiques, à l'évolution des prix des produits de base, à l'augmentation du coût des intrants et à l'isolement caractéristique des zones rurales. FAC est là pour renforcer la résilience de ses clients en s'attaquant à la stigmatisation associée à la santé mentale et en fournissant des ressources et des programmes qui les aident à trouver un équilibre entre la prise en charge de leur santé et la gestion de leurs activités.



## En vedette

# Les Aliments McCain et Moisson Montréal

## « Okraboration » entre Les Aliments McCain et Moisson Montréal : FAC joue un rôle d'intermédiaire

Agissant comme intermédiaire au sein de l'industrie, FAC a mis Les Aliments McCain en contact avec Moisson Montréal, plus grande banque alimentaire du Canada. Après le premier contact, McCain a invité son équipe chargée des aliments respectueux de la planète à effectuer une visite de Moisson Montréal, ce qui a donné lieu à un nouveau partenariat entre l'industrie alimentaire et une importante banque alimentaire canadienne.

En juin 2023, Les Aliments McCain a communiqué avec Moisson Montréal pour discuter d'un surplus d'okra congelé provenant de certaines usines aux États-Unis. À l'époque, l'entreprise n'avait aucun moyen de récupérer les quelque 70 sacs d'okra (pesant chacun 1 200 livres) que les banques alimentaires américaines locales n'étaient pas en mesure d'accepter et de redistribuer. FAC a accepté de payer les frais de transport pour livrer l'okra en toute sécurité, et Moisson Montréal s'est mise à la recherche d'un entrepôt réfrigéré pour le stocker. L'organisme a utilisé sa ligne de réemballage (financée par FAC en 2020) pour ensacher l'okra en plus petites quantités et le distribuer partout au Québec et ailleurs. De nombreuses entreprises d'entreposage ont répondu à l'appel, notamment des donateurs d'En campagne contre la faim comme Congébec Logistique. Les Aliments McCain a aussi réussi à se prévaloir des services d'une entreprise de transport à titre gracieux, et l'okra a rapidement été expédié à Montréal.

En fin de compte, 76,2 tonnes d'okra (84 000 lb) ont été récupérées. Maintenant donateur d'En campagne contre la faim, Les Aliments McCain partage ses succès et ses défis au sein de cette communauté de bienfaisance.

## Enjeu important :

# Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est un enjeu complexe partout sur la planète, et le Canada n'y échappe pas. Chaque année, environ 6,7 millions de Canadiens recourent à des services alimentaires sans but lucratif, à d'autres organismes sans but lucratif et à des œuvres de bienfaisance.<sup>(14)</sup> FAC peut contribuer à améliorer l'accès à des aliments abordables et nutritifs, en quantité suffisante, partout au pays. L'augmentation du coût des aliments et leur accessibilité étant une préoccupation pour de nombreux Canadiens, nous nous attachons à aider nos clients à produire des aliments qui sont plus durables et qui sont abordables pour les consommateurs.

## Promouvoir l'innovation pour une production alimentaire durable

Dans un récent billet de blogue économique<sup>(15)</sup> de l'économiste en chef de FAC, Jean-Philippe Gervais, FAC a souligné que la croissance de la productivité de la main-d'œuvre agricole ralentissait. Grâce à l'innovation durable, comme la technologie des fermes intelligentes, les clients peuvent optimiser l'efficacité et rechercher des possibilités d'accroître la productivité tout en renforçant la durabilité.

L'agriculture intelligente désigne l'adoption de technologies de pointe et l'utilisation des données dans les exploitations agricoles afin d'optimiser et d'améliorer la durabilité de la production agricole.<sup>(16)</sup> Depuis 2017, FAC s'associe à des fermes intelligentes partout au Canada pour investir dans des solutions constructives et collaborer à l'innovation agricole, à la croissance économique et à la résolution de problèmes. À ce jour, FAC a contribué à la mise sur pied de la ferme intelligente du Olds College, de la ferme intelligente d'Ottawa de la Zone X.O, d'Innovation Farms Manitoba et d'Innovation Farms Ontario.

Les fermes intelligentes font la démonstration de technologies et de pratiques de gestion durable qui peuvent contribuer à accroître la productivité, la rentabilité et la viabilité à long terme. L'amélioration des pratiques renforce la compétitivité de l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada. Voici comment les fermes intelligentes peuvent aider le Canada à devenir un chef de file de la sécurité alimentaire et de la production alimentaire durable :

- en accélérant le développement, la commercialisation, l'adoption et l'application de nouvelles solutions technologiques agricoles;

<sup>(14)</sup> Deuxième récolte – Recherche sur la récupération alimentaire

<sup>(15)</sup> Un potentiel 30 milliards de dollars pour l'agriculture canadienne

<sup>(16)</sup> IBM – Qu'est-ce que l'agriculture intelligente?



- en créant de nouveaux débouchés internationaux pour les innovateurs, les jeunes pousses et les entreprises du secteur de l'agrotechnologie;
- en favorisant la création de nouveaux produits, entreprises et emplois dans le secteur de l'agrotechnologie.

En partenariat avec des fermes intelligentes, des accélérateurs et d'autres acteurs de l'industrie, nous aiderons les entrepreneurs à démontrer l'efficacité de leurs innovations afin de réduire les risques liés à une adoption précoce et de stimuler l'adoption par les producteurs et d'autres clients potentiels.

### Combattre la faim

Un Canadien sur six vit dans l'insécurité alimentaire et peine à accéder à des aliments nutritifs. La demande des consommateurs pour des programmes alimentaires à but non lucratif, comme les banques alimentaires, devrait augmenter de 18 %, ce qui se traduira par plus d'un million de nouvelles visites en 2024.<sup>(17)</sup> Devant l'augmentation incessante de la demande, le système alimentaire canadien a prouvé qu'il pouvait y contribuer grâce à son vaste réseau d'entreprises et de producteurs agricoles et agroalimentaires.



Les employés et les clients de FAC, ainsi que les partenaires de l'industrie dans l'ensemble de la chaîne de valeur, ont fourni plus de 143 millions de repas à des organismes de bienfaisance œuvrant pour la sécurité alimentaire et à des programmes d'aide alimentaire du Canada lors de l'édition 2023 d'En campagne contre la faim.

Depuis 2004, En campagne contre la faim encourage l'industrie à fournir de la nourriture et des fonds pour avoir un impact significatif sur la sécurité et la récupération alimentaires aux quatre coins du Canada. Pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du programme, nous avons mobilisé des partenaires dans l'ensemble de l'industrie agricole et agroalimentaire afin d'atteindre l'objectif ambitieux de fournir 60 millions de repas à des Canadiennes et des Canadiens dans le besoin.

Parmi les banques alimentaires canadiennes, 29 % se trouvent dans des collectivités rurales et éloignées où les aliments sont souvent plus dispendieux et difficilement accessibles. En 2023-2024, FAC a égalé jusqu'à 1 million de dollars de nouveaux dons à des organismes œuvrant pour la sécurité alimentaire au Canada.

La contrepartie de FAC a été versée à Banques alimentaires Canada et à l'organisme national de récupération alimentaire, Deuxième Récolte Canada. Ces organismes ont acheminé les fonds vers des collectivités rurales et éloignées mal desservies qui ont besoin de soutien. FAC a aussi augmenté le financement accordé aux associations provinciales de banques alimentaires,

qui est passé d'un total d'un total de 80 000 \$ à 200 000 \$, fonds qui sont également destinés aux collectivités rurales et éloignées.

Plus de 143 millions de repas ont été recueillis cette année; de ce nombre, FAC a fourni 6,3 millions de repas dans le cadre du programme, et le reste des repas recueillis ont été donnés par 109 partenaires du secteur agricole et agroalimentaire au Canada. FAC a également versé 200 000 \$ de financement à des programmes d'aide alimentaire en milieu scolaire dans des écoles autochtones et communautaires partout au pays.



La contribution de FAC à En campagne contre la faim a plus que doublé en 2023. Cette augmentation résulte en grande partie de l'engagement de FAC à égaliser les nouveaux dons jusqu'à concurrence de 1 million de dollars.

### Lutte contre le gaspillage alimentaire

On estime que 11,2 millions de tonnes de bons aliments sont gaspillés chaque année au Canada.<sup>(18)</sup> Les partenaires de l'industrie alimentaire peuvent constituer une part importante de la solution en récupérant les aliments gaspillés aux stades de la production, de la transformation et de la fabrication, de la distribution et de la vente au détail.

En 2023-2024, FAC a versé un don de 500 000 \$ à Deuxième Récolte Canada, plus grand organisme de récupération alimentaire au Canada et chef de file national de la récupération des déchets alimentaires. En 2023, cet organisme a récupéré et distribué 74 millions de livres de nourriture, soit une quantité suffisante pour fournir plus de 205 000 repas par jour aux organismes de sécurité alimentaire et aux personnes vivant principalement dans des collectivités rurales et éloignées mal desservies au Canada. Les efforts de Deuxième Récolte Canada ont permis de réduire de plus de 214 000 livres (soit près de 110 tonnes) les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

<sup>(17)</sup> Deuxième Récolte – Plus d'un tiers des organismes d'aide alimentaire au Canada ne sont pas en mesure de répondre aux demandes, malgré l'augmentation prévue des besoins en 2024

<sup>(18)</sup> Deuxième Récolte – La crise évitable du gaspillage alimentaire : Feuille de route

**Enjeu important :****Impacts sociaux****Confiance du public**

FAC reconnaît et célèbre la longue histoire de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne au chapitre de la production d'aliments durables. Nous reconnaissons aussi la nécessité de sensibiliser davantage les consommateurs à la manière dont les aliments sont produits. FAC mobilisera des partenaires clés de l'industrie agricole et agroalimentaire pour créer et mener une campagne pluriannuelle de sensibilisation du public. Cette campagne vise à :

- améliorer la confiance du public envers les aliments que les Canadiens consomment et envers les personnes qui les produisent;
- faire connaître les contributions des systèmes alimentaires canadiens à l'économie;
- faire rayonner le Canada comme chef de file de la production alimentaire innovante.

L'agriculture mérite d'être célébrée. À l'occasion du Jour de l'agriculture du Canada, qui s'est tenu le 13 février 2024, la conférence Nourrir l'avenir a attiré une foule record à Ottawa. Organisé par FAC et d'autres partenaires de l'industrie, cet événement qui s'est déroulé à guichets fermés a attiré 750 participants, parmi lesquels des chefs de file de l'industrie, des représentants du gouvernement, des décideurs et des membres de la nouvelle génération de passionnés d'agriculture et d'agroalimentaire. La conférence a réuni des experts de l'ensemble du secteur et portait sur la manière dont l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne pourrait saisir une occasion unique de relever les défis mondiaux liés au climat, à la santé et à la sécurité alimentaire, et de jeter les bases d'un avenir durable.

*« Pour manger à leur faim et rester en bonne santé, nos familles, nos communautés et le monde entier dépendent de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Et nous ne pouvons pas répondre aux besoins de la planète si nous ne satisfaisons pas nos propres besoins d'abord. »*

— Justine Hendricks, présidente-directrice générale de FAC, Conférence Nourrir l'avenir, février 2024

**Santé mentale**

Un Canadien sur trois sera confronté à des problèmes de santé mentale au cours de sa vie, et la situation dans notre secteur n'est pas différente. Les personnes qui œuvrent dans l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne travaillent sans relâche pour mettre de la nourriture sur la table des consommateurs au Canada et ailleurs. Compte tenu des exigences élevées découlant de l'insécurité alimentaire et des défis accrus auxquels le secteur est confronté, il peut être difficile de concilier les besoins d'une exploitation et la santé mentale d'une personne.

Le sondage de 2021 sur la santé mentale des agriculteurs au Canada indique que 76 % des agriculteurs souffrent d'un niveau de stress allant de modéré à élevé. Un autre sondage réalisé par FAC l'automne dernier indique que les jeunes agriculteurs (âgés de moins de 40 ans) composent dans l'ensemble avec des niveaux de stress particulièrement élevés et sont plus préoccupés par les pressions financières. Les agriculteurs âgés de plus de 40 ans sont surtout préoccupés par l'imprévisibilité de l'industrie.<sup>(19)</sup> Quel que soit leur âge, ils ne devraient pas avoir à porter ce fardeau seuls. Nous voulons contribuer à lutter contre la stigmatisation et sensibiliser le public non seulement aux défis uniques auxquels sont confrontés les travailleurs de notre industrie, mais aussi à l'aide qui s'offre à eux.



FAC s'associe au Centre canadien pour le bien-être agricole pour lancer le Programme national de mieux-être des agriculteurs, qui comprend une ligne téléphonique nationale de soutien en santé mentale.

**Partenariats en matière de santé mentale**

FAC améliorera le soutien en santé mentale qu'elle offre afin de garantir à ses clients et à l'industrie des ressources et un financement adéquats à cet égard. Nous collaborons avec divers partenaires de l'industrie qui proposent de la formation et des ressources en matière de santé mentale.

Cette année, FAC est devenue un partenaire fondateur du Centre canadien pour le bien-être agricole. En vertu de ce partenariat, à l'été 2024, nous lancerons le Programme national de mieux-être des agriculteurs, qui comprend une ligne nationale d'aide pour les producteurs. La ligne de soutien en santé mentale offre gratuitement des services de gestion de crise et de conseils adaptés à la réalité des agriculteurs. Des conseils en personne et en ligne sont fournis gratuitement aux producteurs des provinces qui ont adhéré au programme.

<sup>(19)</sup> Le sondage sur l'évolution de la clientèle a permis de recueillir 2 058 réponses, parmi lesquelles 311 membres ont déclaré être âgés de moins de 40 ans et se classent ainsi dans la catégorie des jeunes agriculteurs.



FAC s'associe également aux organisations suivantes pour soutenir des initiatives et des programmes de santé mentale dans l'industrie :

- La *Do More Agriculture Foundation*
- programme *Gear Up for Ag* de l'organisme *Ag Health and Safety Alliance*
- Les services de l'Union des producteurs agricoles par l'intermédiaire des Travailleurs de rang
- Le programme *AgriRetour* de l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA)

#### Ressources en santé mentale

Des outils, des ressources et de l'information en matière de gestion du stress, de l'anxiété et de l'équilibre travail-vie personnelle ont été proposés par des experts en santé mentale lors des Sommets FAC de la relève et des Sommets FAC des femmes entrepreneures.

L'édition de janvier 2024 du magazine *AgriSuccès* de FAC portait sur la santé mentale et comportait des histoires inspirantes d'exploitants agricoles et de familles d'agriculteurs ainsi que des conseils professionnels. En mars 2024, les articles en ligne de cette édition avaient été consultés 8 269 fois, et plus de 52 000 exemplaires papier avaient été distribués au Canada.

FAC a aussi publié deux magazines sur la santé mentale, *Cultiver la résilience* et *Nourrir sa résilience*, qui sont conçus pour offrir aux producteurs agricoles et agroalimentaires canadiens des témoignages, des outils et des conseils sur la façon de se sentir plus forts devant l'adversité.

*« Au fil du temps, j'ai commencé à parler de ma thérapie avec d'autres personnes et j'ai découvert rapidement que je n'étais pas seule. J'étais loin de me douter que suivre une thérapie serait l'acte courageux qui donnerait une nouvelle orientation à ma vie. Certes, je n'avais pas ce sentiment à l'époque. Toutefois, le simple fait de communiquer avec les autres peut être puissant et nous aider à nous sentir écoutés lorsque nous éprouvons des difficultés. »*

— Kristen Kelderman, *Mon histoire : Affronter l'obscurité avec courage*, magazine *AgriSuccès*, janvier 2024

En cas de tragédie comme une maladie ou un accident de travail, nous offrons le Fonds Urgence-Clients destiné aux clients de FAC, dans le cadre duquel les clients qui remplissent certains critères d'admissibilité peuvent obtenir une aide financière qui les aide à composer avec les conséquences de la situation. Cette année, 293 clients ont reçu du financement grâce à ce programme.

*AMÉLIORER  
L'INCLUSION  
FINANCIÈRE ET SOCIALE*

---







**Conformément à la volonté du gouvernement du Canada, l'un des objectifs de FAC est de promouvoir l'innovation et de créer des possibilités pour les groupes sous-représentés – en particulier les communautés et les peuples autochtones, les femmes entrepreneures, les jeunes agriculteurs et entrepreneurs, et les nouveaux venus dans l'industrie – afin de les aider à réaliser leurs aspirations.** FAC élargira et améliorera ses offres financières afin d'éliminer les obstacles à l'entrée dans la chaîne agroalimentaire canadienne, comme le prix des terres agricoles, les coûts de démarrage, l'accès au capital ou au crédit, les exigences réglementaires et les connaissances en agriculture.

---

Nous tenons compte des principes de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'élaboration de programmes et de prêts qui encouragent la participation des femmes, des jeunes et des Autochtones à l'agriculture. Ces activités cadrent avec l'engagement du gouvernement du Canada à assurer une plus grande inclusion sociale et économique.

**Enjeu important :**

## RéconciliACTION avec les Autochtones

*« Ce moment de l'histoire est notre héritage à tous. »*

- Cadmus Delorme, ancien chef de la Première Nation de Cowessess, réunion du personnel du siège social de FAC, juin 2023



FAC demeure déterminée à renforcer les relations avec les peuples autochtones dans une optique de réconciliation. Nous offrons des possibilités d'apprentissage afin que les employés puissent en apprendre davantage sur l'histoire et la culture autochtones. Chaque année, en juin, le Canada célèbre le Mois national de l'histoire autochtone et la Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin. Dans les bureaux de FAC partout au Canada, on a souligné et célébré cette journée de différentes manières, notamment en organisant des exercices des couvertures.



En juin 2023, un total de 160 employés de FAC, y compris l'Équipe de gestion d'entreprise et les membres du Conseil d'administration, ont participé à six exercices des couvertures à Regina.

Ces exercices aident les gens à comprendre les répercussions de la colonisation de cette terre sur ceux et celles qui étaient là bien avant l'arrivée des colons. Ils invitent l'esprit et le cœur des gens à comprendre pourquoi les relations entre les peuples autochtones et non autochtones sont souvent rompues et les mesures que nous pouvons prendre collectivement pour y remédier.

*« Ce fut un cadeau de pouvoir effectuer cet exercice avec mes collègues, et pas seulement parce que nous avons été liés par la vulnérabilité et l'émotion. Comme nous travaillons ensemble au quotidien, nous pouvons nous tenir mutuellement responsables dans le cadre de l'engagement de FAC envers la réconciliACTION. »*

- Justine Hendricks, présidente-directrice générale de FAC





Dans l'esprit de la réconciliation, les bureaux de FAC participent au Programme d'achat d'œuvres d'art autochtones. Chaque bureau reçoit une allocation pour l'achat d'une œuvre d'art autochtone d'un artiste local. Il s'agit d'une occasion de nouer des relations avec la communauté autochtone locale et de rendre les locaux plus accueillants, plus inclusifs et plus représentatifs des personnes que nous servons.



Près de 2 500 employés de FAC ont suivi la formation de sensibilisation à la culture autochtone depuis son lancement en 2020.

L'année dernière, 323 employés ont suivi la formation.

Grâce au programme de formation et de sensibilisation aux enjeux autochtones « Les quatre saisons de la réconciliation » de FAC, lancé en 2020, tous les nouveaux employés commencent leur parcours à FAC en suivant une formation de base sur la sensibilisation à la culture autochtone. Cette formation donne un aperçu de l'histoire coloniale du Canada et des relations découlant des traités du point de vue des peuples autochtones, et aide les employés à faire preuve d'empathie et à créer des liens avec la culture autochtone. Nous continuons à promouvoir l'accès à cette formation à l'externe, tout en encourageant la réconciliation à l'échelle de l'industrie. Nous sommes aussi en train de créer un programme d'apprentissage sur les relations avec les

Autochtones qui renforcera les connaissances et la confiance des employés afin qu'ils puissent établir des relations de confiance avec les clients autochtones.

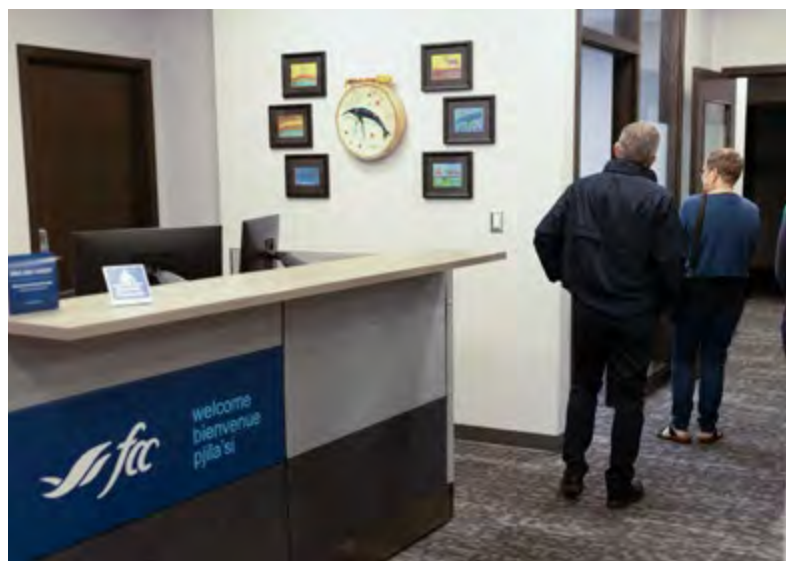


FAC a effectué avec succès la troisième phase du processus de certification du programme Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) et est considérée comme une société engagée au titre des RPA. FAC a reçu l'autorisation de déposer une demande de certification le 1<sup>er</sup> avril 2025.

### Certification du programme Relations progressistes avec les Autochtones (RPA)

FAC a amorcé le processus de certification du programme RPA vers la fin de 2022. Géré par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, le programme RPA est conçu pour aider les entreprises à accroître leur capacité à favoriser l'inclusion sociale et économique des Autochtones. Au cours de l'exercice 2024-2025, nous nous attacherons à faire avancer les plans d'action, à établir des cibles du programme RPA et à mettre en œuvre des processus de suivi des données afin de préparer l'organisation à obtenir la certification de niveau Or.

Notre plan d'action du programme RPA prévoit entre autres le recrutement et le maintien en poste de talents autochtones. Nous avons mis en place des programmes pour soutenir les étudiants autochtones de niveau postsecondaire, notamment en finançant des stages par l'intermédiaire du *Saskatchewan Indian Institute of Technology* (SIIT) et du Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones. Par l'intermédiaire du SIIT, FAC a offert des stages de treize mois à des diplômés autochtones et a embauché onze étudiants du SIIT cette année. Nous avons aussi établi un partenariat avec le Scott Collegiate de Regina, en Saskatchewan, afin de créer des possibilités d'emploi dans différents domaines de l'organisation et nous avons embauché douze étudiants de cet établissement en 2023-2024.





## En vedette

# Notre impact social au sein de la Première Nation de Pelican Lake

Depuis 2022, Milton Greyeyes, directeur principal des relations d'affaires de l'équipe du Financement aux Autochtones de FAC, travaille en étroite collaboration avec la Première Nation de Pelican Lake, en Saskatchewan, pour l'aider à lancer une exploitation céréalière gérée par la bande et par des membres de la communauté. Milton a grandi au sein de la nation crie de Muskeg Lake, dans le centre de la Saskatchewan. Il a été témoin des défis et des obstacles auxquels les entrepreneurs autochtones sont confrontés lorsqu'ils se lancent en agriculture.

Avec le soutien d'autres employés de FAC, Milton a réussi à surmonter certains obstacles dans les méandres des prêts aux entreprises situées dans des réserves. Le personnel de l'exploitation agricole est relativement jeune, ce qui offre des possibilités de croissance et d'apprentissage dont pourra profiter la génération suivante.

Après la première saison de croissance, en 2023, la Première Nation de Pelican Lake avait ensemencé un peu plus de 5 600 acres, et les rendements des cultures ont été assez élevés dans l'ensemble. Elle est enthousiaste quant à l'avenir et envisage de continuer d'agrandir l'exploitation dans la réserve.

« Notre conviction est que tout est lié, et que si l'on prend quelque chose, on doit redonner quelque chose en retour. C'est de la terre et de l'arbre que viennent les racines et ce qu'on a construit. Et tout est lié. Nous nous sommes efforcés d'examiner tous les différents types d'entreprises et de secteurs qui englobent toutes ces facettes. Nous espérons que la superficie de cette exploitation agricole atteindra 10 000 acres, et je suis sûr que nous y parviendrons. » — le chef Peter Bill, Première Nation de Pelican Lake.

## Enjeu important :

# Inclusion financière des groupes sous-représentés

## Peuples et communautés autochtones

En tant que partenaire de confiance, FAC s'attache à créer un espace pour faire progresser l'économie autochtone émergente. Nous nous efforçons d'accroître la participation à l'industrie en aidant les agriculteurs autochtones à créer des entreprises et à prospérer au sein de la chaîne de valeur agroalimentaire canadienne.

*« Les peuples autochtones possèdent des connaissances acquises au fil des générations en matière de gestion des terres, de pratiques respectueuses du climat et de connaissances techniques dont nous pourrions grandement tirer profit. »*

— Justine Hendricks, présidente-directrice générale de FAC, Conférence Nourrir l'avenir, février 2024

## Programme de financement aux Autochtones

FAC a été le premier prêteur national au Canada à se doter d'une équipe au service des entreprises autochtones qui se consacre exclusivement à favoriser la participation des Autochtones à l'industrie agricole et agroalimentaire. Notre équipe du Financement aux Autochtones est spécialisée dans l'apport de financement et de ressources, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, aux entrepreneurs autochtones, aux sociétés de développement économique et aux communautés des Premières Nations. Cette année, nous avons mis à jour notre directive de crédit sur le financement accordé aux Autochtones ainsi que notre propension au risque. Nous avons également mis sur pied une nouvelle équipe de crédit spécialisée chargée d'offrir une évaluation cohérente des occasions de financement auprès des clients autochtones.



Cette année, FAC a prêté 39 millions de dollars à 719 clients autochtones.

Le 15 septembre 2023, FAC a célébré l'ouverture officielle de son premier bureau situé dans une réserve, dans la Première Nation de Millbrook, en Nouvelle-Écosse. Le bureau de la Première Nation de Millbrook a été ouvert en partenariat avec son groupe de développement économique, Ulnooweg Development Group Inc. L'ouverture de ce bureau est une étape clé de l'engagement de FAC à investir dans les

communautés autochtones et à apprendre d'elles. Ce bureau sert plus de 360 clients et possède un portefeuille total de 133 millions de dollars dans l'agriculture et de 5,5 millions de dollars dans l'agroalimentaire.

*« Nous sommes heureux d'accueillir ce nouveau bureau de FAC. L'ouverture d'un premier bureau de FAC dans une communauté autochtone témoigne de la volonté d'une société d'État de travailler avec les populations autochtones. Ce bureau permettra aux employés de FAC de faire l'expérience du travail dans la belle ville de Millbrook. Nous encourageons le personnel à découvrir notre communauté et à participer à des événements locaux. Nous sommes impatients de travailler avec FAC pour déterminer les possibilités d'emploi qui s'offrent aux membres de notre communauté à mesure qu'elles se présentent. »*

— Chef Bob Gloade, Première Nation de Millbrook



En 2023-2024, 2,16 % des clients se sont déclarés Autochtones.

### Clients se déclarant Autochtones

En 2021, FAC a commencé à faire remplir une déclaration d'identité autochtone à tous ses clients, nouveaux et actuels. Ces autodéclarations nous aident à trouver des moyens d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les entreprises et les communautés autochtones. À mesure que les données sur la segmentation de la clientèle autochtone se précisent, nous pouvons améliorer notre processus de gestion des relations avec les communautés autochtones et nous concentrer sur les régions et les secteurs importants.

### Soutenir la croissance et le développement économique des entreprises autochtones

*« Le potentiel inexploité des terres autochtones pourrait contribuer à la résilience économique et au bien-être du Canada, et aider à nourrir la planète. FAC est résolue à jouer un rôle de premier plan lorsqu'il s'agit de déterminer comment l'agriculture et l'agroalimentaire peuvent contribuer à la création et à la gestion de la richesse autochtone. »*

— Shaun Soonias, directeur principal, Relations avec les Autochtones

Le Conseil national de développement économique des Autochtones estime que si le Canada réduisait les lacunes au chapitre des retombées socioéconomiques, les peuples autochtones apporteraient une contribution de 27,7 milliards de dollars à l'économie du pays.<sup>(20)</sup>



Lors de la conférence Nourrir l'avenir 2024, FAC a annoncé la création du premier Cercle national pour l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones afin de favoriser la croissance des entreprises et la réconciliation et de créer un forum national de discussion sur l'agriculture pratiquée par les Autochtones.

À l'occasion du Jour de l'agriculture canadienne, FAC a contribué au lancement du Cercle national pour l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones (CNAAA), qui soutiendra le secteur agricole et agroalimentaire autochtone par l'intermédiaire d'une communauté de partenaires compétents. Situé à l'Université des Premières Nations du Canada à Regina, en Saskatchewan, le CNAAA est un organisme sans but lucratif dirigé par des Autochtones et axé sur trois piliers principaux : la réconciliation, le développement des entreprises et le renforcement des capacités. Il met en œuvre des programmes dans le cadre de ses activités et de ses partenariats avec le gouvernement, l'industrie, les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organismes sans but lucratif.

Le CNAAA vise à créer des occasions d'affaires, à favoriser le renforcement des capacités par l'éducation et la formation, et à mettre les peuples autochtones en contact avec de précieux réseaux, des ressources et des sources de financement, et ce, dans le respect de leurs traditions, de leurs terres et de la Terre mère.

Nous promouvons et encourageons activement l'intégration des Autochtones dans notre chaîne d'approvisionnement afin de favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones, comme le prescrit la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

FAC s'est engagée à augmenter ses dépenses en services fournis par les entreprises, les communautés et les peuples autochtones. Notre objectif est qu'une proportion minimale de 5 % de nos dépenses totales en services soit consacrée à des contrats octroyés à des fournisseurs autochtones.

### Mobilisation des communautés autochtones

Depuis 20 ans, le fonds AgriEsprit de FAC finance des projets d'immobilisations dans les collectivités rurales du Canada. Le fonds verse entre 5 000 et 25 000 \$ à diverses initiatives visant à améliorer la qualité de vie des résidents dans des villes, des municipalités ou des communautés autochtones de moins de 150 000 personnes.

<sup>(20)</sup> Stratégie économique nationale pour le Canada 2022 : Vers la parité socio-économique pour les peuples autochtones



En 2022-2023, nous avons mis à jour notre méthode de notation dans le cadre du fonds AgriSpirit afin d'éliminer les obstacles susceptibles d'avoir une incidence négative sur les résultats des communautés autochtones. FAC a aussi intensifié ses activités de sensibilisation auprès des communautés autochtones pour promouvoir le fonds. En conséquence, le nombre de candidats autochtones est passé de 21 à 65 cette année.

Par ailleurs, nous poursuivons notre partenariat avec Actua Canada, une organisation canadienne dont l'objectif est de faire participer les jeunes sous-représentés grâce à l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Grâce au soutien de FAC et d'autres bailleurs de fonds du projet, cette année, Actua a mis en place des programmes d'enseignement à fort impact dans le domaine des STIM à l'intention de 43 668 jeunes Autochtones dans 222 collectivités du Canada.

## Jeunes agriculteurs et entrepreneurs (âgés de moins de 40 ans)



FAC compte au total 20 634 clients qui sont de jeunes agriculteurs ou entrepreneurs âgés de moins de 40 ans. Cette année, FAC a prêté 4,63 milliards de dollars à ses jeunes clients.

Devant la hausse incessante des prix des terres et des coûts de démarrage, FAC reconnaît la nécessité de rendre l'industrie agricole et agroalimentaire plus accessible pour la prochaine génération de producteurs et d'agroentrepreneurs. Le sondage sur l'évolution de la clientèle menée à l'automne 2023 indique que les jeunes agriculteurs ont été très actifs dans les domaines suivants :

- accès au financement
- participation à des événements d'apprentissage
- diversification et expansion
- exportations et commercialisation
- adoption de pratiques durables
- investissement dans des équipements, des logiciels et des technologies

Les résultats du sondage révèlent que des agriculteurs de tous âges souhaitent acheter des terres. Toutefois, les jeunes agriculteurs (âgés de moins de 40 ans) sont moins susceptibles de pouvoir acquérir des terres. Bien que 55 % des jeunes agriculteurs aient envisagé d'acheter des terres comparativement à 39 % des agriculteurs âgés de plus de 40 ans, 18 % des jeunes agriculteurs n'ont pas été en mesure d'acheter des terres comparativement à 11 % des agriculteurs plus âgés.<sup>(21)</sup>

Nous offrons le prêt Jeune agriculteur et le prêt Jeune entrepreneur spécifiquement aux clients âgés de moins de 40 ans. Cette année, FAC a relevé les plafonds de ces deux prêts de 1,5 million de dollars par ménage à 2 millions de dollars par personne. Le relèvement de la limite soutient le secteur en nous permettant d'apporter des capitaux aux jeunes emprunteurs confrontés à l'augmentation des coûts des terres, de l'équipement et des intrants.

Le prêt Démarrage de FAC est aussi offert aux producteurs et aux exploitants d'agroentreprises qui font leurs débuts dans l'industrie afin de les aider à établir des antécédents de crédit et d'acquérir des compétences en affaires. Tous ces produits offrent des modalités de financement souples accompagnées de taux et de frais réduits, ainsi qu'un abonnement gratuit aux logiciels AgExpert de FAC.

## Améliorer les connaissances au chapitre des affaires et des finances



Le contenu de Savoir FAC a généré plus de 1,4 million de visionnements en ligne en 2023-2024.

En plus des options de financement personnalisées, FAC diffuse des connaissances et propose des événements et des programmes d'apprentissage à la nouvelle génération de clients. Les thèmes abordés sont la gestion d'entreprise, la gestion financière, la gestion des personnes et le transfert d'entreprise agricole.

### Ressources en matière de connaissances

FAC continue de diffuser de l'information chaque semaine pour soutenir les pratiques de gestion d'entreprise. Nos clients de la prochaine génération ont accès à une mine d'informations sur le site Web [fac.ca](http://fac.ca), notamment :

- une trousse de rédaction de plans d'affaires – plus de 140 000 vues en 2023-2024;
- les articles de notre guide *Argent et finances : l'essentiel* – plus de 37 000 vues en 2023-2024;
- le guide *Notions fondamentales de l'économie agricole* – plus de 28 000 vues;
- des balados présentant des histoires de producteurs liées à la gestion d'entreprise – plus de 8 000 écoutes.

Le programme Fondements de la gestion agricole est un cours d'apprentissage en ligne qui a été lancé il y a deux ans par RBC et l'Université de Guelph. Il s'adresse aux jeunes producteurs et porte sur les stratégies d'affaires, la gestion agricole, la planification de la relève et les notions fondamentales de la finance. Toujours aussi populaire, ce programme a enregistré plus de 13 000 inscriptions en 2023-2024.

*« Honnêtement, chaque partie de ce cours a été très utile à différents égards. Du tout premier module jusqu'à la fin du module sur la santé mentale. Tout cela a été très instructif pour quelqu'un comme moi qui débute dans l'industrie agricole. »*

— Apprenant inscrit, programme Fondements de la gestion agricole

## Événements

En 2023-2024, sept Sommets de la relève (dont un événement virtuel national) ont été offerts gratuitement à différents endroits au Canada. Parmi les sujets abordés, citons la résilience, le transfert d'entreprise agricole, la communication d'équipe et la gestion financière. En tout, plus de 1 100 jeunes producteurs ont assisté à un sommet.

*« Ces événements ont permis de diffuser beaucoup d'informations utiles, présentées de manière à être facilement compréhensibles. Des sujets et des outils très intéressants à utiliser dans notre exploitation agricole. »*

— Participant, Sommet de la relève 2024



<sup>(21)</sup> Le sondage sur l'évolution de la clientèle a permis de recueillir 2 058 réponses, parmi lesquelles 311 membres ont déclaré être âgés de moins de 40 ans et se classent ainsi dans la catégorie des jeunes agriculteurs.



## Programmes

Le Campus des leaders FAC, en partenariat avec la Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario, offre un programme d'apprentissage avancé de quatre jours à l'intention de certains clients de la prochaine génération de FAC. Ce programme d'apprentissage bilingue porte sur la planification stratégique, l'analyse financière, la communication, la gestion des ressources humaines et les techniques de négociation. Cette année, 81 jeunes agriculteurs ont participé au programme.

FAC propose également, par l'intermédiaire d'IC Canada, des services consultatifs aux clients de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire qui sont confrontés à un enjeu de taille ou qui se voient offrir une occasion importante dans le cadre de leurs activités. Plus de 50 petites et moyennes entreprises ont obtenu du soutien en 2023-2024.

Savoir FAC a mis en relation des producteurs et des propriétaires canadiens d'entreprises du secteur agricole et agroalimentaire par le biais de groupes de pairs virtuels. En tout, 40 producteurs de partout au Canada ont participé au programme de groupes de pairs et 42 propriétaires d'entreprises et entrepreneurs du secteur agroalimentaire se sont réunis chaque mois pour discuter de divers sujets liés à la gestion d'entreprise.

## Soutien à nouvelle génération d'agriculteurs



En 2023-2024, FAC a versé 275 000 \$ de financement aux 4-H du Canada, dont 125 000 \$ qui ont été distribués par l'intermédiaire du Fonds FAC pour les cercles 4-H.

Les jeunes et les étudiants universitaires représentent l'avenir de l'agriculture. Pour favoriser leur réussite, FAC soutient leur éducation au moyen de divers programmes et mesures de financement :

- Les 4-H du Canada sont l'un des plus anciens regroupements de jeunes au Canada. Cet organisme s'adresse aux jeunes de 8 à 20 ans. Les fonds versés aux 4-H sont utilisés par les cercles partout au Canada pour élaborer des programmes, acheter des ressources documentaires, attirer des bénévoles ou couvrir les coûts associés aux événements locaux.
- Les logiciels AgExpert de FAC sont utilisés dans treize établissements postsecondaires aux quatre coins du Canada pour aider les étudiants à comprendre comment les outils numériques peuvent les aider à surveiller les coûts, à améliorer les rendements et à mieux gérer l'information sur leur exploitation agricole.



## Planification du transfert d'entreprise



En 2023, les Services consultatifs de FAC ont tenu plus de 813 consultations sur le transfert d'entreprise agricole dans le but d'aider des familles d'agriculteurs à démarrer le processus de transfert d'entreprise ou à y voir plus clair.

Il y a de nombreuses choses à prendre en considération quand vient le temps de transférer l'entreprise familiale et ses actifs à la jeune génération, et ce processus peut être différent d'une exploitation à l'autre. Depuis 2018, les Services consultatifs de FAC aident les familles d'agriculteurs à voir plus clair, à établir leurs objectifs et à déterminer les prochaines étapes de leur démarche de transfert.

*« Nos points de vue n'étaient pas si éloignés, mais l'opinion d'une autre personne nous a permis de nous rapprocher. »*

— Client de FAC

FAC offre aussi le prêt Transfert, qui vise à faciliter le transfert d'une exploitation agricole pour l'acheteur et le vendeur, et cherche des moyens d'améliorer ce produit. Les clients et les personnes qui ne sont pas des clients de FAC peuvent aussi accéder au contenu relatif au transfert d'entreprise sur le site Web [fac.ca/Savoir](http://fac.ca/Savoir).

FAC a lancé cette année un nouvel outil de planification testamentaire et successorale pour aider les producteurs à planifier avec succès l'avenir de leur exploitation. Cet outil gratuit et confidentiel peut aider les membres des familles à faire appel aux services de ressources comme des avocats, des notaires, des comptables et des conseillers en gestion de patrimoine dans le cadre de leur planification. Depuis le lancement de cet outil, en novembre 2023, plus de 700 évaluations ont été réalisées.

## Agricultrices et femmes entrepreneures



Sur l'ensemble des clients de FAC, 24 772 sont des femmes. Cette année, nous avons prêté 164 millions de dollars à des agricultrices et à des femmes entrepreneures.

À l'automne 2023, le groupe consultatif Vision de FAC a mené le sondage sur l'évolution de la clientèle<sup>(22)</sup> afin de comprendre les croyances, les comportements, les objectifs et les besoins



actuels et en évolution des acteurs de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Les résultats du sondage révèlent que les femmes subissent des niveaux de stress plus élevés que les hommes, notamment en ce qui concerne la charge de travail (+15 %), les pressions financières (+16 %) et les conflits interfamiliaux (+10 %). Les réponses au sondage montrent aussi que les femmes sont moins nombreuses à envisager ou à prendre leur retraite et qu'elles sont plus susceptibles de dire que cela ne s'applique pas à elles, malgré les similitudes d'âge moyen et de cycles économiques par rapport aux hommes. Ces informations éclaireront les décisions futures sur la manière de continuer à renforcer l'autonomie des femmes œuvrant dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Depuis le lancement du programme Femme entrepreneure de FAC, en 2019, FAC a approuvé 3 972 prêts Femme entrepreneure totalisant plus de 2,9 milliards de dollars. En vertu de ce prêt, FAC annule jusqu'à 1 000 \$ en frais de traitement et encourage les emprunteuses à réinvestir l'argent ainsi économisé dans des activités de perfectionnement personnel et professionnel.

Nous mettons également à l'avant-plan les femmes de l'industrie en tant que conférencières, expertes et ressources dans l'ensemble de nos canaux et programmes. Des histoires de nos clientes sont diffusées dans des publications comme le magazine *AgriSuccès* et *l'Infolettre de Savoir FAC*, ou dans notre série de balados *La terre et la table*. Pour célébrer la Journée internationale des femmes, nous avons organisé des événements du Sommet FAC des femmes entrepreneures auxquels le public pouvait assister à distance en anglais et en personne en français. Plus de 500 participantes ont eu l'occasion d'en apprendre sur la santé financière, le transfert d'entreprise et la santé mentale.

<sup>(22)</sup> Le sondage sur l'évolution de la clientèle a permis de recueillir 2 058 réponses, parmi lesquelles 668 membres ont déclaré être des femmes.

*RENFORCER  
NOS PRINCIPES  
D'ENTREPRISE  
RESPONSABLE*

---





**Les principes d'entreprise responsable de FAC sont au cœur de la façon dont nous exerçons nos activités.** Ces principes aideront nos employés à offrir à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne les services et les produits exceptionnels pour lesquels ils sont réputés. Nous voulons miser sur nos employés mobilisés pour remplir notre mandat, aujourd'hui et à l'avenir.

---

**Enjeu important :**

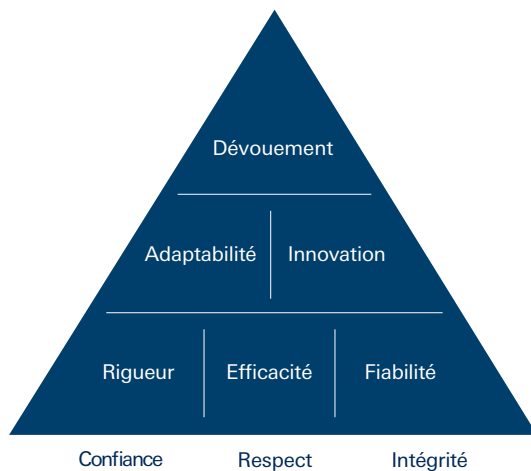
## Talents et rendement



Lors d'un sondage éclair mené auprès des employés en 2023-2024, 89 % des répondants ont indiqué qu'ils ont toujours ou souvent un sentiment d'appartenance à FAC, qu'ils sont fiers de travailler à FAC et qu'ils disent beaucoup de bien à propos de FAC.

À FAC, nous sommes déterminés à créer et à maintenir une culture qui permet aux employés d'avoir un impact positif sur leurs collègues, leurs clients et l'industrie qui nourrit le monde.

### REVITALISER LA CULTURE POUR RÉALISER LA STRATÉGIE



En nous appuyant sur nos valeurs organisationnelles que sont la confiance, le respect et l'intégrité, en 2023-2024, nous avons introduit six attributs culturels qui nous aideront à redéfinir notre culture et à acquérir les compétences nécessaires pour accroître notre impact sur l'industrie agricole et agroalimentaire.

En s'appuyant sur les commentaires des employés, FAC a travaillé avec la direction et les employés pour comprendre quels attributs seraient essentiels afin de redéfinir la façon dont nous travaillons ensemble. Grâce à ce processus descendant et ascendant de définition de la culture, nous avons déterminé six attributs sur lesquels nous fonderons la culture à l'avenir : rigueur, fiabilité, efficacité, adaptabilité, innovation et dévouement.

## Équité salariale et rémunération

En mars 2023, FAC a mis en place un comité d'équité salariale composé de six employés. Comme l'exige la Loi sur l'équité salariale du gouvernement du Canada, le comité examine la méthodologie d'évaluation des postes et l'analyse des données sur l'équité salariale afin de créer un plan d'équité salariale, qui sera annoncé en 2024-2025.

En 2022, nous avons entamé un examen complet des programmes de rémunération de FAC, y compris nos principes directeurs, notre philosophie en matière de rémunération, notre structure, nos programmes d'incitatifs et notre groupe de comparaison. En 2023-2024, l'examen s'est poursuivi et a été adapté pour refléter nos priorités en matière d'exécution de la stratégie, notre culture redéfinie et notre structure réalignée. L'examen de la rémunération permettra de déterminer les changements potentiels tout au long de l'exercice 2024-2025, et la mise en œuvre de tout nouveau programme ou processus s'amorcera en 2025-2026.

## Apprentissage et perfectionnement du personnel

FAC s'investit dans l'épanouissement et le perfectionnement de ses employés. Nous veillons à disposer des compétences et des connaissances nécessaires pour répondre aux besoins changeants de nos clients et de l'industrie. Chaque année, on encourage les employés à chercher des occasions d'apprentissage sous différentes formes, dont des séminaires, des certifications, des programmes et des cours internes, de même que l'apprentissage en cours d'emploi. Nos employés font l'objet d'évaluations régulières de leur rendement et de leur évolution de carrière tout au long de l'année. Le rendement est fonction de la mesure dans laquelle les employés sont en voie d'atteinte des objectifs individuels et d'équipe, ainsi que de la manifestation des comportements communs fondés sur les attributs culturels.



Les employés ont droit à douze jours de formation par année pour se concentrer sur des activités d'apprentissage qui améliorent leur rendement dans leurs fonctions actuelles ou qui les préparent à exercer leurs fonctions futures.

**Enjeu important :**

## Diversité, équité et inclusion

### Bâtir un milieu de travail inclusif

FAC sait qu'un environnement de travail qui valorise la diversité des expériences et des points de vue nous rend plus forts et plus innovants. C'est pourquoi nous veillons à ce que nos pratiques de recrutement soient équitables et à offrir un accès équitable aux possibilités d'emploi. À titre de société d'État fédérale, FAC est assujettie aux lois suivantes :

- la *Loi canadienne sur les droits de la personne*
- la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*
- la *Loi sur le multiculturalisme canadien*
- la *Loi sur les langues officielles*
- la *Loi canadienne sur l'accessibilité*
- la *Loi sur la protection des renseignements personnels*



En 2023-2024, 18,9 % des employés et 10,3 % des gestionnaires ont déclaré appartenir à un groupe visé par l'équité en matière d'emploi.

Les gestionnaires sont tenus de prendre en compte la diversité et l'équité dans leurs décisions de recrutement et d'intégrer l'équité et l'inclusion dans leur gestion quotidienne. Nous offrons aux gestionnaires des possibilités d'apprentissage et d'autres mesures de soutien pour les aider à souscrire à notre engagement en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI). Nous leur fournissons également des rapports trimestriels qui comparent leurs résultats aux objectifs de l'organisation en matière de DEI ainsi que la composition de leurs équipes par rapport aux talents disponibles issus des groupes sous-représentés.

L'année dernière, pour aider tous les employés à mieux comprendre l'équité et l'inclusion, nous avons organisé plus de 15 événements d'apprentissage sur l'équité et l'inclusion et diffusé de nombreux articles. Les thèmes abordés dans les événements et les articles comprenaient la réconciliation avec les Autochtones, la sensibilisation au multiculturalisme, les personnes alliées, la diversité générationnelle, l'égalité entre les genres et l'excellence des personnes noires. Nous avons aussi proposé des ateliers sur l'inclusion intentionnelle, l'importance de la représentation, l'enseignement bienveillant et la neurodiversité en milieu de travail.



Plus de 149 employés sont inscrits au programme d'apprentissage d'une langue seconde de FAC et plus de 500 ont commencé à apprendre une deuxième langue grâce à la nouvelle plateforme d'autoapprentissage.

La diversité linguistique fait aussi partie de la création d'un milieu de travail inclusif. Nous nous sommes engagés à promouvoir la valeur de la dualité linguistique et à encourager les employés à acquérir et à conserver la maîtrise de leur deuxième langue officielle. Notre équipe responsable des langues officielles nous aide à créer un environnement de travail qui promeut les deux langues officielles du Canada et les intègre de manière transparente, afin que tous les employés puissent travailler dans la langue de leur choix et contribuer à leur plein potentiel.

*« Dans un pays officiellement bilingue, il est important de créer un environnement dans lequel l'usage de l'anglais et du français est une priorité, afin que tous les employés se sentent valorisés et unis. Notre équipe responsable des langues officielles y contribue en créant une organisation plus diversifiée et plus inclusive, afin que nous puissions rester centrés sur nos clients, pour les aider à rêver, à bâtir et à réussir. »*

— Justine Hendricks, présidente-directrice générale de FAC, championne de la diversité linguistique



Sur les 262 nouveaux employés embauchés en 2023-2024, 76 (29 %) ont déclaré appartenir à un groupe visé par l'équité en matière d'emploi, soit Autochtones, personnes ayant une incapacité ou membres d'une minorité visible.

## Recrutement équitable des talents

FAC recrute par l'entremise d'un processus multicanal qui vise à attirer des candidats qualifiés et diversifiés, y compris des membres de quatre groupes désignés : les femmes, les Autochtones, les personnes racisées ou de couleur, les personnes ayant une incapacité et d'autres talents ayant droit à un traitement équitable. En 2023-2024, FAC s'est attachée à aider les gestionnaires à trouver des talents qualifiés et ayant droit à un traitement équitable.

En vertu de notre engagement en faveur d'une recherche équitable de talents, nous avons collaboré avec 25 organisations au service de la diversité, dont des centres de carrière pour les Autochtones, des centres pour les nouveaux arrivants et des organismes qui fournissent des services aux personnes en situation de handicap afin d'attirer des talents diversifiés. Nous offrons également aux étudiants la possibilité d'apprendre et de s'épanouir à FAC. Des 69 étudiants embauchés dans le cadre de notre programme d'emploi d'été pour étudiants 2023, 23 étudiants (33 %) ont déclaré appartenir à un groupe visé par l'équité en matière d'emploi.

## Groupe de ressources pour les employés



Le réseau de groupes de ressources pour les employés de FAC est passé d'un à six groupes.



FAC a créé son premier groupe de ressources pour les employés, le Groupe d'affinité avec les Autochtones, afin de soutenir les employés, les personnes alliées et les gestionnaires autochtones, et de créer des possibilités

d'apprentissage pour le groupe et les collègues. Cette année, nous avons lancé cinq nouveaux groupes de ressources pour les employés ayant droit à un traitement équitable : le Réseau des professionnels noirs+, le Réseau des femmes, le Groupe Personnes en situation de handicap et accessibilité, l'Alliance pour la santé mentale et le Réseau multiculturel. Ces groupes apportent du soutien, défendent les intérêts de leurs membres, font de la sensibilisation et créent une communauté pour nos employés. Ils sont créés et dirigés par des employés en partenariat avec l'équipe DEI de FAC, et sont fondés sur des intérêts communs comme l'origine ethnique, le genre, la culture, la race et le statut d'invalidité. Ils sont conçus pour améliorer l'engagement et l'inclusion en milieu de travail et sont ouverts à tous, y compris aux personnes alliées qui n'ont peut-être pas d'expérience vécue ayant trait aux intérêts défendus, mais qui souhaitent devenir des porte-parole positifs du changement. Jusqu'ici, plus de 140 employés se sont inscrits à ces groupes, et chaque groupe est parrainé par un cadre bénévole. Ces groupes sont aussi chargés de soutenir et d'organiser des journées ou des mois de reconnaissance nationale de la DEI afin de souligner et de célébrer la diversité au sein de nos communautés.

## Mesures en matière d'accessibilité

*« En tant qu'employée, je défends avec passion l'inclusion et l'accessibilité en milieu de travail. L'engagement de FAC en faveur de l'accessibilité est une source d'inspiration et je me réjouis de participer à l'action significative qui contribue à faire avancer ce travail important. En faisant ce que nous pouvons pour aider à déterminer à éliminer les obstacles, nous faisons de FAC un meilleur endroit pour tout le monde! »*

— Lettice Chillog, directrice de programme, Installations, et présidente du groupe de ressources pour les employés Personnes en situation de handicap et accessibilité

FAC continue de prendre des mesures significatives pour rendre son lieu de travail, ses activités et ses services encore plus accessibles. En 2022, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, nous avons dévoilé notre Plan d'accessibilité sur trois ans, qui décrit les lacunes en matière d'accessibilité et les mesures que nous prendrons pour les combler. Les lacunes ont été déterminées grâce aux commentaires de plus de 300 employés, dont plusieurs en situation de handicap, et en partenariat avec le cabinet de conseil en matière d'accessibilité *Left Turn Right Turn*. Cette démarche était essentielle pour veiller à ce que les lacunes repérées et le plan d'action s'alignent sur le principe fondamental « rien sur nous ne se fera sans nous », qui signifie que des personnes en situation de handicap ont participé de façon égale à l'élaboration du plan.



Cette année, nous avons examiné nos normes relatives au matériel portant la marque de FAC, au contenu en ligne et imprimé, ainsi qu'au matériel d'apprentissage interne, qui comprend un guide sur la langue accessible et inclusive afin que la terminologie privilégiée reste bien présente à l'esprit. Nous améliorerons également l'accessibilité dans le cadre du processus de recrutement et d'embauche. Notamment, nous examinerons les plateformes de demande d'emploi, les évaluations et le processus d'entrevue afin que les personnes en situation de handicap bénéficient des mesures d'adaptation adéquates.

Les mesures visant à accroître le maintien en poste des employés en situation de handicap sont décrites dans notre Plan d'accessibilité à l'adresse <https://www.fcc-fac.ca/fr/politique-en-ligne/accessibilite>.

### Santé et bien-être des employés

*« J'aimerais que les employés de FAC, et l'industrie en général, demandent de l'aide sans se sentir coupables. Vous pouvez rejeter l'idée selon laquelle vous devez être parfait. Il est acceptable de commettre des erreurs dans ce cheminement, et je suis là pour vous appuyer. »*

— Justine Hendricks, présidente-directrice générale de FAC

La santé physique et mentale de nos employés nous tient à cœur. Personne ne devrait avoir à faire face seul à des problèmes de santé mentale. À FAC, notre objectif est de réduire la stigmatisation associée à la santé mentale en offrant du soutien, des ressources et des outils pour aider les employés à prendre soin d'eux-mêmes et à soutenir leurs familles et leurs collègues.

En 2023-2024, nous avons introduit une nouvelle couverture médicale pour les médicaments et les traitements de fertilité, les frais de maternité de substitution et les traitements d'affirmation du genre. Notre compte de mieux-être couvre désormais les dépenses liées à la conciliation travail-vie personnelle. Grâce à notre programme d'avantages sociaux, les employés peuvent se faire rembourser jusqu'à 5 000 \$ par an pour les services d'un psychologue ou d'un travailleur social, ce qui est nettement supérieur à la norme de l'industrie.

Cette année, FAC a lancé deux nouvelles ressources : Soins virtuels TELUS santé, qui permet aux employés et à leur famille d'accéder à un service de soins de santé sur demande 24 heures sur 24, sept jours sur sept, de n'importe où et avec n'importe quel appareil, et le Programme d'aide aux employés et à leur famille de TELUS Santé, qui offre des conseils à court terme et l'accès à des ressources en matière de santé mentale et de santé.

Outre les protections d'assurance et les garanties pour soins médicaux et dentaires offertes par FAC, les employés ont accès au Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) et au Fonds de soutien aux employés. Le PAEF permet aux employés et à leur famille d'accéder à du soutien en matière de condition et de santé physiques, de nutrition, de santé mentale, de relations, de finances, de soins aux personnes âgées, d'assistance juridique et bien plus encore. Le Fonds de soutien aux employés est cofinancé par FAC et par les cotisations volontaires des employés et permet aux employés admissibles de recevoir jusqu'à 1 000 \$ en période de crise. Cette année, le Fonds a permis de venir en aide à 25 employés.



130 ambassadeurs du mieux-être à l'échelle de l'organisation reçoivent des communications mensuelles sur les ressources qui s'offrent à eux et à leurs équipes.



### Enjeu important :

## Éthique des affaires

### Attentes à l'égard des intervenants internes

#### L'intégrité avant tout



99 % des employés ont soumis leur attestation annuelle dans laquelle ils s'engagent à respecter le *Code de déontologie*, en plus d'avoir suivi la formation d'appoint en ligne sur le *Code de déontologie* de FAC 2024.

À FAC, l'intégrité et le maintien des normes éthiques les plus rigoureuses sont des priorités fondamentales. FAC est une société d'État fédérale et, à ce titre, les attentes envers FAC en matière d'éthique des affaires sont régies par de nombreux instruments législatifs :

- la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*
- la *Loi canadienne sur les droits de la personne*
- la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*
- la *Loi sur la protection des renseignements personnels*
- la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*

Notre *Code de déontologie* oriente la façon dont nous nous comportons en tant que représentants de FAC, y compris dans nos relations d'affaires. Le *Code* aborde les attentes envers FAC sur plusieurs sujets. Il comporte des renseignements relatifs aux thèmes suivants :

- agir avec intégrité
- protéger les actifs de FAC
- éviter les conflits d'intérêts
- offrir ou accepter des cadeaux
- offrir ou accepter des marques d'hospitalité et d'autres avantages
- participer à des activités politiques autorisées en période électorale

Le respect de notre *Code de déontologie* et du *Code de valeurs et d'éthique du secteur public* est une condition d'emploi. Tous les nouveaux employés doivent suivre des activités de formation pour se familiariser avec le *Code* lorsqu'ils entrent en poste. Chaque année, les employés doivent attester qu'ils comprennent et respectent le *Code*.

L'équipe de l'Éthique de FAC est chargée d'examiner les déclarations relatives aux conflits d'intérêts et de formuler des recommandations sur la manière d'atténuer les risques liés aux conflits d'intérêts. Les mesures d'atténuation peuvent varier considérablement en fonction des faits liés à ces divulgations. FAC applique un processus standard pour garantir la cohérence et l'objectivité de ses recommandations.



Cette année, nous avons enrichi les activités de formation et de sensibilisation en matière d'éthique en ajoutant des formations en ligne et des ateliers interactifs à l'intention des gestionnaires portant sur leurs responsabilités en vertu du *Code*. Les gestionnaires ont animé des discussions avec leurs équipes sur des scénarios traitant de questions éthiques.

Il incombe aux employés de signaler les manquements potentiels ou réels au *Code de déontologie* à leur gestionnaire, à l'agente de l'éthique de FAC, à la LigneConfidentielle (qui est en service 24 heures sur 24) ou au Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada.

FAC est régie par la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* (LFPDAR), par les instruments connexes émis par le Conseil du Trésor du Canada et par les décisions émises par le Commissariat à



l'intégrité du secteur public. La LPFDAR contient des dispositions visant à protéger contre les représailles les employés qui divulguent une violation ainsi que toutes les personnes participant à la gestion d'une divulgation. La protection de l'identité de toutes les personnes concernées par une divulgation, dans la mesure du possible, est une obligation légale. La LPFDAR contient aussi des dispositions strictes en matière de confidentialité qui empêchent FAC de divulguer plus d'informations que celles qui sont accessibles au public dans le cadre du rapport annuel au Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Canada.

Aucun signalement au titre de la LPFDAR n'a donné lieu à un acte répréhensible fondé en 2023-2024.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le *Code de déontologie* de FAC, consultez le site Web <https://www.fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/gouvernance/transparence/code-de-deontologie>.

### Santé et sécurité au travail

En tant que société d'État fédérale, FAC est tenue de se conformer aux exigences de la partie II du *Code canadien du travail*. Il s'agit notamment de mettre en place un comité d'orientation sur la santé et la sécurité au travail (SST), des comités en milieu de travail sur la SST pour les bureaux

comptant plus de 20 employés et des représentants en SST pour chaque bureau et chaque étage. Chaque comité en milieu de travail doit se réunir neuf fois par année et est composé d'une personne qui représente la direction et d'une autre qui représente les employés. Le comité d'orientation se réunit tous les trimestres et est composé de membres de la direction et de membres du personnel. Les comités jouent un rôle consultatif et relèvent de l'Équipe de gestion d'entreprise (ÉGE) par l'entremise du vice-président exécutif et chef des ressources humaines. Ils sont chargés de traiter (ou de diriger aux personnes compétentes) toute plainte relative à la santé et à la sécurité des employés. Ils participent aussi à la mise en œuvre du programme de prévention des risques et aux changements susceptibles d'affecter la santé et la sécurité au travail, y compris les processus et procédures de travail.

Une nouvelle formation destinée à tous les employés sur les processus et les procédures de FAC en matière de SST, de gestion des urgences et de sécurité physique, y compris les changements liés au travail hybride, a été mise en place cette année. Cette formation est obligatoire pour tous les employés et aura lieu chaque année à l'avenir. Nous avons aussi mis à jour nos pratiques et nos programmes de gestion des urgences afin de les aligner sur les meilleures pratiques en matière d'intervention d'urgence accessible. Des plans d'évacuation individuels peuvent être établis pour les employés qui ont besoin d'une assistance supplémentaire.



## Attentes à l'égard des intervenants externes

### Normes à l'égard des clients

FAC dispose d'un programme complet de gestion du risque, qui commence par une bonne connaissance des personnes avec qui FAC établit une relation d'affaires. FAC est convaincue que la plupart des clients, des partenaires et des fournisseurs se comportent comme il se doit. Nous travaillons avec eux pour résoudre des problèmes importants, réduire les risques commerciaux et produire des effets positifs sur l'industrie agricole et agroalimentaire, l'économie canadienne et l'environnement. Notre objectif est de déterminer les facteurs de risque et de prévenir le risque de crime financier ainsi que les situations susceptibles de porter atteinte à la réputation de FAC.

FAC est une entreprise socialement responsable, tant dans ses activités de prêt que dans ses activités d'approvisionnement. Nous établissons des relations d'affaires uniquement avec des personnes et des entreprises qui respectent les règlements municipaux ainsi que les lois et les règlements provinciaux, fédéraux et internationaux en vigueur, et dont les activités respectent et protègent :

- l'environnement en exerçant une diligence raisonnable visant à protéger les terres, la qualité de l'air et l'eau;
- le bien-être des animaux en respectant, au minimum, les codes du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage;

- les normes du travail en respectant les exigences établies dans les lois du travail du Canada pour les travailleurs saisonniers;
- la société et les droits de la personne.

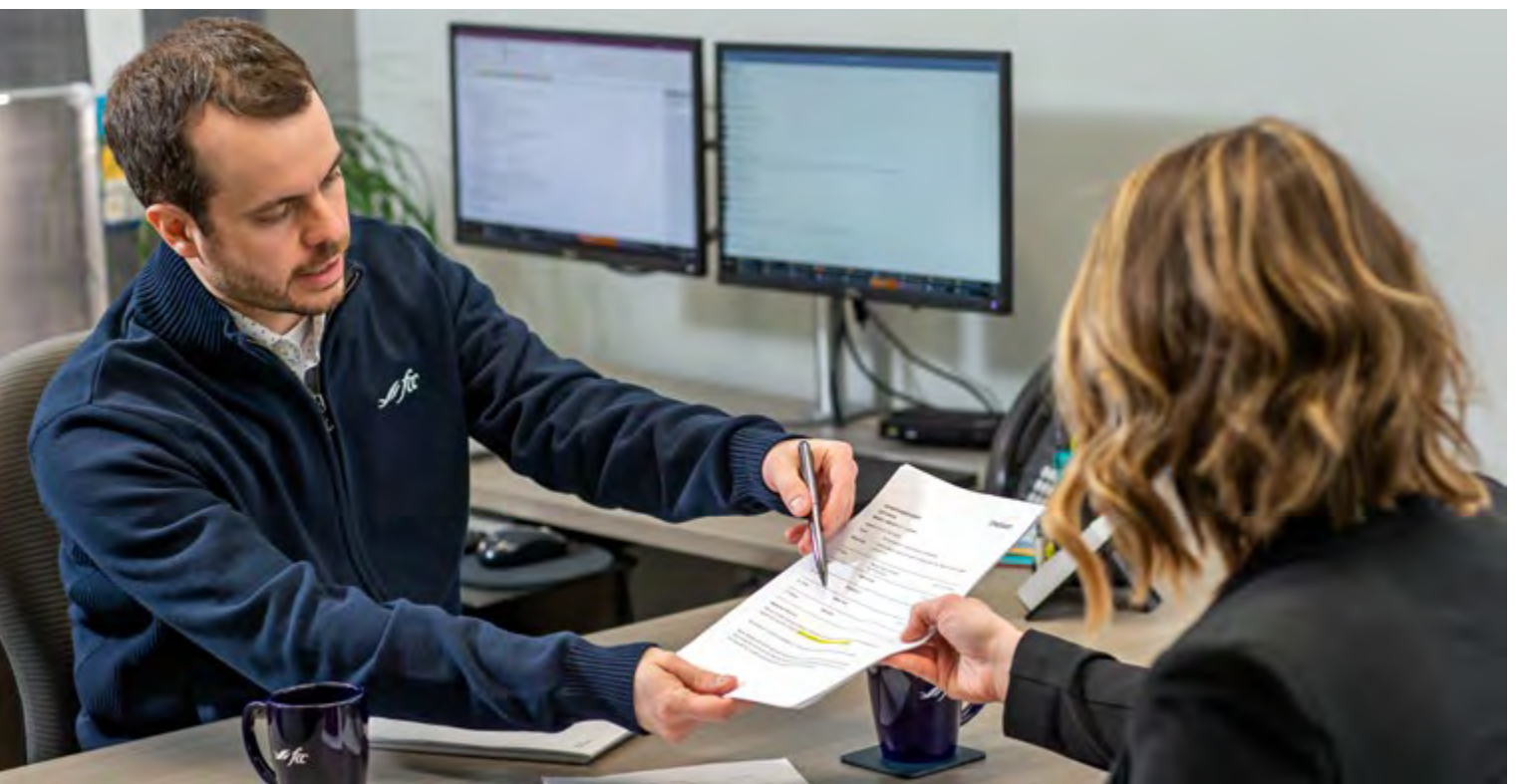
Nous n'établissons pas de relations d'affaires avec des personnes ou des entreprises qui :

- négligent volontairement les lois et les règlements en vigueur;
- exercent des activités de blanchiment d'argent ou participent au financement d'activités terroristes;
- s'adonnent à des activités illicites ou à d'autres activités qui pourraient nuire à la réputation de FAC ou qui ne correspondent pas à notre engagement en matière de durabilité.

Tous les clients doivent attester qu'ils respectent tous les aspects de la déclaration d'intégrité de FAC lorsqu'ils demandent du financement. Les fournisseurs doivent respecter le *Code de déontologie des fournisseurs* de FAC.

Selon leur rôle, les employés peuvent être tenus de suivre une formation leur permettant de repérer les signaux d'alerte indiquant un crime financier et ainsi d'évaluer et de mettre en place les contrôles de gestion des risques pertinents.

Du point de vue de l'éthique et de la LPFDAR, aucun risque important lié à la corruption ou aux plaintes relatives aux droits de la personne n'a été cerné en 2023-2024.





### Gestion du risque lié aux tiers

FAC dispose d'une politique de gestion des risques liés aux tiers qui définit les exigences et les attentes à l'égard des intervenants afin de nous protéger et de protéger notre actionnaire.

Cette année, nous avons mis en œuvre un programme de diligence raisonnable fondé sur le risque afin de déterminer, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler les risques lors de la conclusion de contrats avec des tiers. Nous évaluons les fournisseurs actuels et potentiels afin de comprendre les risques inhérents que ce service présente pour l'organisation. Des experts en risques de l'ensemble de l'entreprise sont engagés pour soutenir une évaluation générale du tiers, y compris les contrôles et les autres processus d'affaires mis en place par le tiers afin de protéger FAC et ses clients. Cette rigueur accrue nous permet de collaborer en toute confiance avec des tiers et de prendre des décisions en fonction des risques en ce qui concerne la pertinence des partenariats.

### Gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs

Il est important que les fournisseurs avec lesquels travaille FAC partagent et incarnent les valeurs de la société. La chaîne d'approvisionnement de FAC est typique d'une institution

financière, principalement en ce qui a trait au matériel informatique, aux logiciels, aux services professionnels, aux baux et aux améliorations locatives, aux fournitures de bureau, à l'équipement et au mobilier de bureau. Notre politique de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs garantit la mise en place de contrôles permettant à FAC d'obtenir un bon rapport qualité-prix, de favoriser l'équité et la transparence dans les décisions d'achat, de gérer les risques pour FAC et de suivre les recommandations du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Notre *Code de déontologie des fournisseurs* décrit nos attentes à l'égard des fournisseurs et aide les employés qui gèrent des contrats conclus avec des fournisseurs à veiller à ce que ceux-ci aient des pratiques commerciales éthiques et morales.

FAC s'est engagée à lutter contre l'esclavage et les autres formes de travail forcé en se conformant à *la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*. Nous avons pris les mesures suivantes pour réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement :

- nous avons mis à jour notre Politique sur la gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs afin d'y inclure des pratiques d'affaires responsables à l'égard du travail forcé et du travail des enfants;
- nous exigeons de tous les fournisseurs, aux termes du *Code de déontologie des fournisseurs*, qu'ils respectent les lois et les règlements du travail en vigueur, tel qu'ils sont établis par les lois du Canada et les lois en vigueur dans toutes les provinces et territoires où ils exercent leurs activités;
- nous avons amélioré l'évaluation de la réputation dans le cadre de laquelle nous demandons aux fournisseurs d'attester des politiques qu'ils ont mises en place en matière de travail forcé et de travail des enfants (FAC s'assurera qu'ils n'ont commis aucune infraction en matière de pratiques de travail avant d'attribuer un contrat).

FAC n'a trouvé aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans le cadre de ses activités ou de ses chaînes d'approvisionnement. Nous continuerons à renforcer nos pratiques d'approvisionnement dans ce domaine au cours de la prochaine année en nous concentrant sur les fournisseurs qui mènent leurs activités dans des catégories de dépenses présentant un risque élevé. Nous mettrons aussi en œuvre un programme de formation pour permettre aux employés de cibler les éventuels fournisseurs en situation de non-conformité et de mettre fin aux discussions contractuelles avec tout fournisseur associé à des préoccupations liées au travail forcé et au travail des enfants.

**Enjeu important :**

## Sécurité des données

### Gestion de l'information

Plus nous dépendons de la technologie et de l'information, plus les menaces d'attaque ou de violation entraînant la perte ou le vol d'information augmentent. FAC prend très au sérieux le contrôle de la collecte, de l'utilisation et de la communication des renseignements personnels. Nous sommes déterminés à améliorer nos procédures en matière de protection de l'information et à prévenir la communication non autorisée des renseignements confidentiels et personnels.

Pour clarifier les attentes envers les employés, nous avons trois politiques (soutenues par des formations, des procédures et des guides) qui régissent la protection et l'utilisation des renseignements à FAC :

- La politique sur la gestion de l'information, qui présente des consignes sur la gestion de l'information.
- La politique sur la protection des renseignements personnels, qui fournit des directives supplémentaires sur la gestion des renseignements personnels des clients, des employés et des tiers.
- La politique sur l'usage acceptable des appareils et des logiciels de FAC, qui fournit des consignes sur la protection des appareils, des systèmes et des applications de FAC contre toute utilisation ou tout accès non autorisé.



Presque tous les employés permanents actifs de FAC (99 %) ont suivi la formation sur la gestion de l'information et la protection des renseignements personnels.

Pour aider les employés et les consultants à rester vigilants, nous avons effectué des simulations d'hameçonnage<sup>(23)</sup> chaque trimestre. Ces tests d'hameçonnage ont été réalisés dans un environnement sûr et simulé permettant aux employés de FAC et aux consultants sous contrat d'apprendre à détecter les signaux d'alerte et les pièges d'hameçonnage et d'éviter de cliquer sur des liens malveillants. Des campagnes de tests d'hameçonnage par message texte ont aussi été menées cette année afin que les employés apprennent à repérer les signaux d'alerte de ce type d'escroquerie très répandu.

### Gouvernance de l'information

Nous adhérons à des cadres établissant des normes de l'industrie comme le National Institute of Standards and Technology (NIST) afin que des capacités et des contrôles efficaces soient en place pour protéger l'information. FAC continue d'atteindre l'objectif de niveau 3 de maturité en matière de cybersécurité fixé par le NIST. Nous élaborons des plans de traitement pour combler les lacunes et nous concentrons sur l'amélioration continue afin d'atteindre l'objectif de maturité que nous nous sommes fixé dans un environnement de menaces complexe et dynamique.

La plus grande partie de l'infrastructure informatique étant confiée à des prestataires de services, les normes de sécurité figurent dans toutes les ententes de service, et les prestataires de services font l'objet de vérifications récurrentes. Nous n'avons pas subi d'atteinte à la confidentialité des données résultant de l'intrusion de tiers dans nos systèmes de TI; toutefois, certains de nos tiers contractuels ont subi une atteinte à la confidentialité des renseignements personnels de leurs clients et de leurs employés par suite d'une intrusion dans leurs systèmes de TI.

### Vie privée et accès

Le programme de protection des renseignements personnels de FAC aide les employés à repérer et à gérer les risques liés à la protection des renseignements personnels et à assurer la conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et les instruments connexes du Conseil du Trésor. Les préoccupations et les plaintes au sujet des pratiques de confidentialité de FAC ou de la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* peuvent être communiquées au Commissaire à la protection de la vie privée du Canada. La politique de confidentialité au niveau du programme a été approuvée en 2023-2024.

Aucune atteinte à la vie privée survenue au cours de l'exercice n'a été jugée importante. En conséquence, aucune notification ou plainte n'a été déposée auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

### Outils et soutien en matière de sécurité pour les clients

FAC continue d'aider ses clients et ses partenaires à adopter des pratiques exemplaires en matière de sécurité de l'information en leur fournissant des ressources pour les informer au sujet de la confidentialité et la sécurité des données. Les sujets abordés comprennent la protection des données et des renseignements personnels en ligne, la sensibilisation à la fraude et les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

<sup>(23)</sup> On parle d'hameçonnage lorsque l'auteur d'une menace se fait passer pour une personne ou une organisation de confiance afin d'inciter des victimes potentielles à partager des informations sensibles par courrier électronique.

## Résultats financiers

<b>Résultats financiers (en millions de dollars)</b>			
	<b>2023-2024</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2021-2022</b>
<b>Valeur économique directe créée</b>			
Revenu	2 806	2 223	1 567
<b>Valeur économique distribuée</b>			
Coûts d'exploitation	1 780	1 207 <sup>(24)</sup>	338
Rémunération et avantages sociaux des employés <sup>(25)</sup>	343	318	307
Versements à l'actionnaire (dividendes)	460	721	560
Investissement communautaire	7	4	4
Valeur économique non répartie (valeur économique créée moins valeur économique distribuée)	216	-27 <sup>(26)</sup>	358

<sup>(24)</sup> L'augmentation des coûts d'exploitation résulte principalement de l'augmentation des intérêts débiteurs sur les emprunts et de notre charge pour pertes sur prêts.

<sup>(25)</sup> Les salaires et les avantages sociaux des employés en 2021-2022 et en 2022-2023 ont été retraités comme indiqué dans les états financiers du rapport annuel 2022-2024, ce qui a aussi un effet sur les coûts d'exploitation.

<sup>(26)</sup> L'augmentation s'explique par les coûts d'exploitation plus élevés et par un versement à notre actionnaire, dont un remboursement partiel, de l'ordre de 250 millions de dollars, de la contribution reçue du gouvernement fédéral pour financer nos programmes d'aide liés à la pandémie.

## À propos du présent rapport

### **Le Rapport ESG de FAC est publié chaque année.**

Ce rapport présente des données sur le rendement, les activités et les résultats pour l'exercice 2023-2024 (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars). Nos activités de planification, d'exécution et de compte rendu sont orientées et surveillées par notre Conseil d'administration et par le Comité directeur de la responsabilité ESG, qui est composé des membres de l'Équipe de gestion d'entreprise et de certains membres de l'Équipe des cadres supérieurs.

Nous examinons régulièrement les règlements, les normes et les cadres relatifs à l'établissement de rapports ESG, et nous avons préparé le présent rapport en suivant les normes de la *Global Reporting Initiative (GRI)* et du *Sustainability Accounting Standards Board (SASB)*.



**Ce rapport a fait l'objet d'un examen externe, mais n'a pas été vérifié par un organisme tiers. Pour consulter les index des normes de la GRI et du SASB pour 2023-2024, consultez le [fac.ca/Rapports](https://fac.ca/Rapports).**



**Pour obtenir plus d'information sur le Rapport ESG ou sur le programme ESG de FAC, envoyez un courriel à l'adresse [esg@fac.ca](mailto:esg@fac.ca).**





*RÊVER. BÂTIR. RÉUSSIR.*

[fac.ca](http://fac.ca)

*This report is also available in English at [fcc.ca](http://fcc.ca)*